

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



VOL. II.—No. 23.

MONTREAL, JEUDI, 8 JUIN, 1871.

ABONNEMENT, \$3.00.  
PAR NUMERO, 7 CENTIMS.

SOCIÉTÉ D'INDUSTRIE ET DE COMMERCE.

Tous les journaux du Bas-Canada ont accueilli avec bonheur la nouvelle que les marchands et hommes d'affaires de Montréal s'étaient décidés à sortir de la torpeur où ils vivent depuis tant d'années au détriment du pays. Il n'y a qu'une seule voix dans la population pour rendre hommage à ceux qui ont entrepris de ranimer la confiance publique et de montrer que tout n'est pas perdu encore.

La *Minerve*, le *Pays*, l'*Ordre* et le *Journal de Lévis* ont en particulier fait les vœux les plus ardents pour le succès de l'association. Un rayon d'espérance vient d'illuminer les âmes inquiètes, et on dirait comme un astre nouveau qui se serait levé dans le ciel de la patrie.

On comprend que la situation n'est pas désespérée : ceux qui ont en mains l'influence et le capital ont aussi des idées larges et du patriotisme.

Le patriotisme ! Ce sentiment sublime qui fait les grands hommes et les grandes nations, on en a tant abusé malheureusement qu'on n'y croit plus. Ce ne sera plus bientôt qu'un vain mot qui résonnera comme un glas funèbre aux oreilles du peuple, une défroque dont on se parera sur les places publiques.

Le patriotisme ! Cette sainte et noble chose, une des forces les plus puissantes dont Dieu se sert pour conduire l'humanité, on s'en moque et on craint d'avouer qu'on la possède. L'égoïsme est à la mode ; il est presque devenu un brevet d'intelligence, un élément de succès ; il est des réunions, des salons où l'on prend en pitié ceux qui croient que notre pays n'est pas encore complètement abruti.

*Chacun pour soi !* voilà le grand principe du jour, la plaie de notre société ; on a tué l'ancienne France avec cela, on tuera beaucoup plus facilement la nouvelle. *Chacun pour soi !* Maxime aussi anti-sociale que anti-chrétienne, aussi stupide qu'immorale, qui n'a pas même le mérite de produire ce qu'on y cherche. Car un pays où chacun travaille pour soi est un pays où tout le monde est pauvre. Pendant un certain temps il peut y régner une prospérité factice, tant qu'il reste des os à dévorer, mais bientôt c'est la ruine, la désolation et le désespoir partout.

Une nation fondée sur l'égoïsme devrait porter une tête de mort comme emblème de sa destinée, car c'est une nation vouée au suicide. Et lorsqu'elle périt, victime des principes qu'elle a mis en pratique, elle mérite qu'on danse sur ses ruines.

Il n'est donc pas étonnant que tous les amis de leur pays accueillent avec tant d'enthousiasme le mouvement qui s'opère en ce moment au sein des classes riches. Nous l'avons déjà dit souvent, il ne suffit pas d'être français et catholique, il faut encore montrer qu'on est digne de l'être ; il faut prouver que notre origine et notre foi ne sont pas, comme on le pense quelquefois, une cause de faiblesse dans l'ordre des choses temporelles. C'est tout le contraire qui devrait être vrai : plus on est catholique plus on devrait aimer ses semblables et travailler au bonheur et à la prospérité de son pays.

On entend dire quelquefois qu'il est inutile de chercher à lancer le peuple canadien dans une autre voie, à le sortir de son indifférence : et on entend dire cela par des hommes instruits, par ceux qui sont en grande partie responsables de cette indifférence que nous déplorons.

Le peuple a du patriotisme, il sait apprécier les œuvres nationales et tout ce qui fait la force et la grandeur d'une nation, mais il est ce qu'on le fait.

Si au lieu de le rapetisser, de le dégoûter par le spectacle qu'il voit au-dessus de lui et par les sornettes et les choses ridicules et mesquines qu'on lui débite en temps d'élection, surtout, si on élevait son intelligence et ses sentiments en lui parlant des grands intérêts de la patrie, nous verrions autre chose. Mais comment veut-on qu'il voit clair quand on s'attache à l'aveugler, comment veut-on qu'il ait l'enthousiasme du patriotisme, lorsqu'il ne voit au-dessus et autour de lui qu'égoïsme, ignorance et vanité, lorsque de toutes parts on cherche à le convaincre que le patriotisme, l'amour du bien et la religion même sont de vains mots. Que des hommes sincères, voulant avant tout le bien du pays, sa prospérité et sa gloire, se lèvent, qu'ils parcourent le Bas-Canada et qu'ils parlent au peuple d'industrie d'éducation, et de progrès matériel, et on le verra s'émeouvoir, s'ébranler et marcher à la fin à la suite de ces hommes là. Mais qu'on jette les yeux sur la plupart des comtés où on fait des élections en ce moment et qu'on dise après avoir prêté l'oreille aux discours qu'on débite à la porte des églises, s'il est un peuple capable de résister à un pareil abrutissement.

On l'a vu autrefois le peuple canadien à l'œuvre, on l'a vu pousser le patriotisme jusqu'à l'insurrection, sous l'empire d'une idée patriotique, d'un sentiment national, il a montré alors ce qu'il pouvait faire, quand on sait s'adresser à ce qu'il y a chez lui de bon et de noble ; mais il est défiant maintenant, il ne sait plus où trouver la vérité, l'honneur et la sincérité, il craint qu'on ne l'exploite ; et il a bien raison de craindre. Ce n'est donc pas au peuple qu'il faut adresser des reproches, c'est à ceux qui ayant plus d'instruction et d'influence ne s'en servent pas pour le guider, l'éclairer et gagner honnêtement sa confiance.

Si nous attachons tant d'importance à l'établissement de l'association des marchands, c'est parce que nous savons qu'eux seuls peuvent à l'heure qu'il est régénérer le Bas-Canada par des idées pratiques, eux seuls, peut-être, peuvent débarrasser l'esprit public de toutes les mauvaises herbes qui y poussent et y jeter une semence féconde et salutaire. Lorsque le peuple entendra le langage de la raison et du bon sens, il retrouvera la foi et l'espérance en nos hommes publics ; lorsqu'il les verra venir devant lui avec des projets sérieux pour assurer le progrès et l'avenir du pays, il travaillera avec bonheur et ne songera pas à émigrer.

Et d'ailleurs plus ceux que nous aimons sont insouciant et apathiques, plus nous devons employer d'énergie pour signaler les dangers qui les menacent. C'est ainsi que nous répondons à ceux qui sont presque tentés de nous accuser de naïveté. Quant à ceux qui nous prêteraient des motifs plus ou moins honorables, nous nous contenterons de répondre que nous aurons l'occasion de prouver la fausseté de leur impression et de leur donner une leçon qui pourra leur servir. Et puis quand on fait le bien pour le bien, pourquoi s'occuper de la manière dont on sera jugé, pourvu que le but soit atteint ?

L. O. DAVID.

LE COMTE DE CHAMBORD.

Nous continuons de donner des informations sur le Comte de Chambord, vu que les événements semblent vouloir vérifier les prophéties qui annoncent son règne, après une guerre civile plus terrible que celle qui vient de finir. Mais il peut se faire que ces événements n'aient lieu que l'année prochaine.

Dans tous les cas, la candidature du Comte de Chambord est déjà lancée dans la nation française, et elle rencontre de puissantes sympathies. Le manifeste dans lequel il affirme ses droits et ses désirs est admirable de franchise, de grandeur d'âme et de patriotisme. Il veut régner par la religion et la liberté. Après avoir dit que la France sera sauvée le jour où elle cessera de confondre la liberté avec la licence, et quand elle n'attendra plus son salut de ces gouvernements d'aventure qui, après quelques années de fausse sécurité, la jettent dans d'effroyables abîmes, il répond ainsi à certaines objections qu'on fait à sa candidature :

« On dit que je prétends me faire décerner un pouvoir sans limite. Plut à Dieu qu'on n'eût pas accordé si légèrement ce pouvoir à ceux qui, dans les jours d'orage, se sont présentés sous le nom de sauveurs ; nous n'aurions pas la douleur de gémir sur les maux de la patrie.

« Ce que je demande, vous le savez, c'est de travailler à la régénération du pays, c'est de donner l'essor à toutes ses aspirations légitimes ; c'est à la tête de toute la maison de France de présider à ses destinées, en soumettant avec confiance les actes du gouvernement au sérieux contrôle de représentants librement élus.

« On dit que la monarchie traditionnelle est incompatible avec l'égalité de tous devant la loi.

« Répétez bien que je n'ignore pas à ce point les leçons de l'histoire et les conditions de la vie des peuples. Comment tolérerais-je des privilèges pour d'autres, moi qui ne demande que celui de consacrer tous les instants de ma vie à la sécurité et au bonheur de la France et d'être toujours à la peine avant d'être avec elle à l'honneur.

« On dit que l'indépendance de la papauté n'est chère, et que je suis résolu à lui obtenir d'efficaces garanties. On dit vrai.

« La liberté de l'Église est la première condition de la paix des esprits et de l'ordre dans le monde. Protéger le Saint-Siège fut toujours l'honneur de notre patrie et la cause la plus incontestable de sa grandeur parmi les nations. Ce n'est qu'aux époques de ses plus grands malheurs que la France a abandonné ce glorieux patronage.

« Croyez-le bien, je serai appelé, non-seulement parce que je suis le droit, mais parce que je suis l'ordre, parce que je suis la réforme, parce que je suis le fondé de pouvoir nécessaire pour mettre en sa place ce qui n'y est pas, et gouverner avec la justice et les lois, dans le but de réparer les maux du passé et de préparer enfin un avenir.

« On se dira que j'ai la vieille épée de la France dans la main, et dans la poitrine ce cœur de roi et de père qui n'a point de parti. Je ne suis point un parti, et je ne veux pas revenir pour régner par un parti. Je n'ai ni injure à venger, ni ennemi à écarter, ni fortune à refaire, sauf celle de la France ; et je puis choisir partout les ouvriers qui voudront loyalement s'associer à ce grand ouvrage.

« Je ne ramène que la religion, la concorde et la paix ; et je ne veux exercer de dictature que celle de la clémence, parce que dans mes mains seulement, la clémence est encore la justice.

« Voilà, mon cher ami, pourquoi je ne désespère pas de mon pays, et pourquoi je ne recule pas devant l'immensité de ma tâche.

« La parole est à la France, et l'heure à Dieu.

« HENRI.

« Mai 1871. »

Frédéric Gaillardet dit que le Comte de Chambord a été très-maladroit de dire qu'il est résolu à protéger l'indépendance de la papauté, car c'est faire entrevoir à la France la possibilité d'une guerre avec l'Italie.

Nous admirons, nous, ce que M. Gaillardet appelle maladroit. Que Dieu délivre la France de tous ces hommes adroits qui finissent par la jeter dans l'abîme, et qu'il lui donne des hommes comme le Comte de Chambord, dont le langage est si digne d'un roi de France et d'un chrétien. Après tout, nous croyons qu'il vaut mieux être un peu moins adroit et un peu plus honnête. Adroit est trop souvent synonyme de canaille dans les faits.

L. O. D.

COURRIER D'ONTARIO.

Je vous ai cité, l'autre jour, quelques strophes d'Alfred de Musset qui, écrites il y a 35 ans, peuvent s'appliquer aussi bien à la France républicaine de 1871 qu'à la France monarchique de 1835.

« Deux républicains sont possibles. L'une abattra le drapeau tricolore sous le drapeau rouge, fera des gros sous avec la colonne, jettera bas la statue de Napoléon et dressera la statue de Marat, détruira l'Institut, l'École polytechnique et la Légion d'honneur, ajoutera à l'auguste devise : « Liberté, Égalité, Fraternité, » l'option sinistre : « ou la Mort ; » fera banqueroute, ruinera les riches sans enrichir les pauvres, anéantira le crédit qui est la fortune de tous, et le travail qui est le pain de chacun, abolira la propriété et la famille, promènera des têtes sur des piques, remplira les prisons par le soupçon et les videra par le massacre, mettra l'Europe en feu et la civilisation en cendre, fera de la France la patrie des ténébres, égorgera la liberté, étouffera les arts, décapitera la pensée, niera Dieu, etc. »

N'est-ce pas mot à mot, du commencement à la fin, ce qu'ont fait les républicains de Paris en 1871, c'est-à-dire 23 ans après la publication de la lettre remarquable de Victor Hugo ?

Les républicains de 1871 ont abattu la colonne Vendôme et la statue de Napoléon, ainsi que l'avait prévu Victor Hugo, en 1848. Tout ce que rappelait le souvenir des gloires de la France semblait peser sur les faibles épaules de ces pauvres nains de la Commune.

Napoléon, vraiment Français par le cœur, toute sa vie, aimait la France. Selon lui, « c'était un beau privilège que d'être né Français, et l'administration du grand empire, disait-il, a des soucis dont l'amour des Français peut seul dédommager. »

« Napoléon gouvernait le monde ; il avait élevé la France et les Français au-dessus des nations. La puissance, la force, la gloire étaient son cortège. On était heureux d'entrer dans l'atmosphère d'un tel astre. »

Celui qui a fait tout cela pour la France ; celui dont le poète a pu dire :

Tout l'avenir germe en son cerveau profond,
Déjà dans sa pensée heureuse et clairvoyante
L'Europe ne faisait qu'une France géante.
Berlin, Vienne, Madrid, Moscou, Londres, Milan,
Viennent rendre à Paris hommage une fois l'an.

Celui qui a ainsi glorifié la France pouvait-il trouver grâce devant les lâches de la Commune, qui ont fait mille courbettes aux officiers prussiens ; qui ont offert au général Von der Tanne 2,000,000 de francs pour se faire livrer le fort de Charenton ; qui ont enrégimenté sous leurs drapeaux, pour les diriger contre leurs frères, 18,000 garibaldiens, 7,000 Anglais et Irlandais Fénians, 1,200 Grecs, 600 Américains, et 600 Espagnols, Allemands et autres ?

Aussi ont-ils renversé la statue du grand homme, et, dans le délire de la folie révolutionnaire, ont-ils pris plaisir à piétiner sur ses débris !

Le comte Moledit un jour à Napoléon : « Sire, vous avez tué sans retour l'esprit révolutionnaire. — Vous vous trompez, reprit vivement l'empereur ; je suis le signet qui marque la page où la révolution s'est arrêtée ; mais, quand je serai mort, elle tournera le feuillet et reprendra sa marche. »

1830, 1848 et 1871 ont donné cent fois raison à l'Empereur. Mais prévoyait-il, le grand homme, dans les profondes rêveries auxquelles il s'abandonnait sur son rocher de Ste. Hélène, d'où il légua « l'opprobre de sa mort à la dynastie régnante d'Angleterre, » prévoyait-il que la fureur du Paris révolutionnaire se tournerait un jour contre sa statue et contre les monuments des gloires de la grande armée ?

Dans son *Socrate Chrétien*, Jean-Louis Guez, seigneur de Balzac, définit ainsi l'action de la Providence sur l'humanité : « Dieu est le poète et les hommes ne sont que les acteurs. Ces grandes pièces, qui se jouent sur la terre, ont été composées dans le ciel, et c'est souvent un faquin qui en doit être l'Atrée ou l'Agamemnon. Quand la Providence a quelque dessein, il ne lui importe guère de quels instruments et de quels moyens elle se serve. Entre ses mains, tout est foudre, tout est tempête, tout est déluge, tout est Alexandre, tout est César. Elle fait par un enfant, par un nain, par un eunuque ce qu'elle a fait par les géants, par les héros. »

Eh bien ! ces paroles sont consolantes. Nous devons aimer à croire, quelque soient les épouvantables malheurs qui s'abatent sur Paris, quelque soit la petitesse des drôles qui en font le théâtre de leur exploits sanglants et destructeurs, nous devons aimer à croire que la Providence marche à son but, et qu'elle ne s'arrêtera que quand la leçon donnée à notre chère mère-patrie sera complète, et aura produit tout son effet.

Où, certes, nous avons vu bien des « faquins, » depuis un an, s'essayer à diriger la France, à l'éclairer de conseils pénétrants à la pousser plus avant dans les voies de l'impéritie et du doute, qui est la mort de l'âme et de l'esprit. Mais où trônaient les « faquins ? à Paris ; tous ses enseignements de perdition, d'où partaient-ils ? de Paris. Et, ouvrez les yeux, c'est Paris qui est châtié ; c'est Paris qui expie en ce moment pour le reste de la France.....

Victor Hugo ne s'est point trompé dans le reste de ses prévisions, que l'on pourrait presque appeler des prédictions. En effet, n'a-t-on pas vu les Communistes ruiner les riches, les voler et les piller, anéantir le crédit et le travail, forcer les

femmes à la prostitution, en ne leur laissant que cette seule ressource pour se procurer un peu de pain ? Ne les a-t-on pas vus saisir au collet, dans la rue ou à leur domicile, d'honnêtes et paisibles citoyens pour les enrégimenter de force dans leurs rangs ? Ne les a-t-on pas vus remplir les prisons par le soupçon, égorger la liberté, étouffer les arts, décapiter la pensée, et nier Dieu, par tous leurs organes de publicité, depuis le *Mot d'Ordre* de Rochefort, jusqu'au *Père Duchesne* d'Eugène Vermesh ?

En 1867, Victor Hugo a écrit un long article sur Paris. On y trouve entre autres les lignes qui suivent : « Voulez-vous vous rendre compte de ce qu'est cette ville, Paris ? Mettez-la aux prises avec la France.... Paris s'en va seul, la France suit de force, et irritée ; plus tard s'apaise et applaudit ; c'est une des formes de notre vie nationale. Une diligence passe avec un drapeau ; elle vient de Paris. Le drapeau n'est plus un drapeau, c'est une flamme, et toute la traînée de poudre humaine prend feu derrière lui. »

Où, cela a été vrai jusqu'en 1871 ; mais, à partir d'aujourd'hui, maître, cela cesse d'être vrai. Cette fois, la France s'est montrée récalcitrante. Elle a résisté à l'impulsion de Paris, et de cet acte de résistance datera une nouvelle ère pour la grande nation, — ère d'ordre, de calme et d'apaisement, aussi bien que de retour aux traditions de la vieille France catholique, fille aînée de l'Eglise.

NOS ARCHIVES.

III

Maintenant, retournons à l'inventaire de 1791 et voyons ce qui nous manque. J'ignore entièrement ce que sont devenues les archives y mentionnées qui ne se trouvent pas en dépôt auprès du Registrateur. Sont-elles devenues la proie du temps ? Oui, sans doute, mais encore plus celle de la négligence. On sait le peu d'attention portée à ces Registres par le colon anglais après la conquête. C'est lui qui en avait la garde, c'est à lui que nous les demandons. Que sont devenus les 140 Registres de la Prévôté de Québec (1), les 45 Registres des Insinuations de la Prévôté (2), les 40 cahiers de Titres concernant le Papier-Terrier (3), la Table du Papier-Terrier, qui tous, ainsi que le constatent les reçus, ont été déposés, en 1791, en l'office du secrétaire Pownall ? Que sont également devenus les Registres de la cour d'amirauté (4) et ceux de la juridiction des Trois-Rivières, au nombre de plus de 80 volumes, livrés par M. Panet à Charles Thomas, greffier de la cour des plaidoyers communs pour le district des Trois-Rivières, conformément à un ordre du gouverneur du 7 mars 1791 ?

Que sont devenus ces répertoires ou listes des actes passés par les notaires avant la conquête, également déposés dans l'office du secrétaire Pownall, ainsi qu'il appert par son reçu, daté du 12 février 1791 ? (5)

Qu'a-t-on fait des 10 volumes de Voierie (6), des sept cahiers intitulés : *Foy et Hommage* (7), du Registre des titres des emplacements de la ville de Québec et autres concessions relevant de sa censine : des 2 volumes d'impositions pour les casernes (1747 à 1757) et autres rôles de taxations (8) ; des lettres patentes qui accordent le palais épiscopal aux évêques de Québec (30 mai 1743) ; du perchemin intitulé : *Réunion* du palais épiscopal au domaine du roi et le don fait d'icelui à M. Pontbriant et aux évêques qui succéderont (30 mai 1843) ? (9) Hélas ! reconnaissons que nos Registres sont disparus en grand nombre par l'imprévoyance des uns et la négligence des autres. Ce qui nous reste nous fait assurément regretter ce qui nous manque. Nous avons bien, à la vérité, les séries les plus importantes, mais elles n'offrent pas encore ce côté complet qu'on aime à constater dans les dépôts de ce

(1) Ces Registres commençaient le 2 novembre 1666 et finissaient au 11 avril 1759. Ils contenaient les procès et jugements de la Prévôté. La plupart des jugements de cette cour sont de M. Chartier de Lotbinière, Dupuis, Bermet, Rouer, Dartigny, DeLino, L'Espinau, André de Leigne, et Daine. Ces Registres s'appliquaient aux causes civiles et criminelles : aucun de ces 140 volumes ne se trouve en la garde du registrateur. J'ai pu constater l'existence d'une dizaine d'entre eux à la bibliothèque de la Société historique et littéraire de Québec.

(2) Ces Registres commençaient le 1 mars 1667 et finissaient le 15 avril 1759. Ils contenaient l'insinuation ou l'enregistrement de certaines commissions aux juges par la compagnie et par le roi, aussi aux juges seigneuriaux, aux procureurs-généraux, aux greffiers des cours, aux notaires, aux arpenteurs et autres, des contrats de mariage, des testaments, des donations, des substitutions, des concessions de terres de la Compagnie et du Roi, certains édits et arrêts du Roi et du Conseil Supérieur, des lettres de la Compagnie à Paris sur différents sujets, des ventes et échanges de terres relatives au Séminaire à Montréal et autres actes d'une nature publique. On voit, de suite, l'importance de ces 45 volumes.

(3) Ces 40 cahiers contenaient les copies des titres des seigneuries ou terres en fief, copiées probablement des registres de l'office de l'intendant : ils ne portaient aucune signature au original pour leur donner l'authenticité, cependant les actes enregistrés sont dits avoir été signés par le roi, les gouverneurs, les intendants ou officiers du gouvernement qu'ils concernaient, et par le propriétaire, suivant qu'occasion le requerrait. La plupart de ces cahiers étaient inutilisés. *Accus, dénombrement et déclaration du Terrier du roi.*

(4) Ces Registres, très endommagés lorsqu'on en fit l'inventaire en 1791, n'ont, sans doute, pu résister aux atteintes du temps. Toutefois, si la feuille recapitulante le greffe d'amirauté nous fût parvenue, nous serions en mesure de constater l'état des causes de cette cour depuis 1731 jusqu'à 1759.

(5) Le plus ancien de ces répertoires datait de 1637 : c'était le relevé des minutes de Mre L'Espinau. Outre ces répertoires, plusieurs liasses de minutes sont encore mentionnées par le pamphlet de 1791. Ceux qui concernaient les Trois-Rivières se trouvaient en l'office du notaire Badaux en 1788, avec 62 registres d'ordonnances d'insinuations, 6 d'insinuations, 2 de clôtures d'inventaires, 10 registres de la fabrique des Trois-Rivières, 1 de la Pointe du Lac, 7 d'Yamachiche, 8 de la Rivière-de-Loup, 4 de Maskinongé, 20 de Nicolet, 21 de la Baie St. Antoine, 1 de Bécancour, 1 du Cap de la Magdeleine, 9 de St. François sur le Lac St. Pierre, 7 d'Yamaska, 11 des Forges St. Maurice et 1 pour chacune des paroisses de Champlain, Batiscan, Ste. Geneviève, St. Stanislas.

(6) Cette série commençait en 1685 et se poursuivait jusqu'à 1727. Elle contenait les procès-verbaux de voierie ou des chemins, les alignements des rues, la désignation des emplacements, etc. La plupart des procès-verbaux portaient les signatures de Linc, La Godardière et Bécancour, Grands-Voyers.

(7) Cette série commençait au 30 janvier 1723 et finissait le 28 septembre 1754. On y inscrivait les actes de foi et hommage rendus par les propriétaires des seigneuries : ils étaient authentifiés par la signature des intendants et autres officiers du gouvernement devant qui ils avaient été rendus.

(8) J'ai lieu de croire que quelques-uns de ces cahiers d'imposition peuvent se retrouver dans l'étui intitulé : *Divers jugements du Conseil Supérieur.*

(9) Ces deux derniers documents ainsi que la liasse contenant 7 papiers d'actes passés devant notaire, deux actes de délibérations des religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec et des Trois-Rivières, dans les années 1720 et 1721, signés par les religieuses et l'évêque, et une copie non signée de la ratification du roi en main morte, des biens des dites religieuses, datée du 9 octobre 1719, étant d'une nature privée auraient pu être remis à leurs porteurs naturels et déposés dans les voûtes de l'évêché et de l'Hôtel-Dieu.

genre. Espérons du moins qu'en retournant dans des mains canadiennes-françaises, nos anciennes archives seront conservées avec toute l'attention scrupuleuse qu'elles méritent.

Québec est, sans contredit, la place, le lieu, où doivent se trouver les Registres qui concernent la domination française, particulièrement ceux qui se rattachent au Conseil Supérieur. On sait toutes les difficultés qu'eurent à éprouver les gardiens de nos Bibliothèques et de nos Registres pour retenir dans l'ancien capitale de la province, des objets d'une nature purement locale, contradictoirement à la monomanie de ceux qui voulaient tout transporter à Ottawa, lorsque la politique des vingt dernières années eut couronné l'édifice par l'œuvre de la Confédération ! Qui le croira ?... Il y a à Essex, petite ville du Haut-Canada, deux anciens Registres portant des titres de concession de terres pour l'ancienne bourgade française du Détroit. Depuis cinq ans le Registrateur a fait de vaines demandes aux autorités compétentes de la province d'Ontario pour les faire revenir. Eh bien ! ces Registres sont encore à Essex, en originaux. Et c'est ainsi que, d'un côté et de l'autre, s'en sont allés, depuis un siècle, des papiers qui méritaient toute notre sollicitude.

Une nation n'est pas seulement riche de son argent, mais encore de tout ce qui peut constituer sa stabilité. L'attention que l'on donne, dans tous les Etats policés, à la conservation des archives publiques, n'est que l'accomplissement d'un devoir de premier ordre, et l'intérêt des particuliers et celui des corps est en cela d'accord avec l'intérêt général. Oui, tous ceux dont la position le leur permet, devraient s'efforcer de nous retenir ces marques du passé. L'esprit du siècle est trop porté au mépris des idées et des documents que les siècles ont légués à notre époque, pour que nous ne sentions pas le besoin de nous protéger contre cette ingratitude universelle.

Et pourquoi, en Canada, ne suivrions-nous pas l'exemple que nous donnent les Etats voisins ? Pourquoi la législature ne permettrait-elle pas l'impression, à ses frais, de tant de documents publics à l'exemple de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick ? En cela, nous suivrions encore les traces de notre seconde mère-patrie. L'Angleterre est bien le pays où l'autorité publique s'occupe le plus de la conservation, de l'accroissement et de l'impression des archives publiques. On connaît la célébrité dont jouissent certains dépôts de Londres ; le *British Museum*, les Greniers de l'Echiquier, l'Office des Remembrances de cet Echiquier, la Trésorerie, l'Office des Augmentations, le *Pipe Office*, la Cour des Gardes, la Bibliothèque Caltonienne, et les Dépôts de la Cour de Londres, sont autant de greniers d'abondance où l'historien, l'antiquaire, l'archéologue, le publiciste, l'homme d'Etat vont s'instruire. Il faut lire le livre de M. Cooper : *An account of the most important public Records of Great Britain and the Publication of the Record Commissioners* (1832, 2 vols. in-8), pour se convaincre des efforts que fait tous les jours l'Angleterre pour accroître le nombre de ses dépôts publics.

Chaque citoyen, en Canada, peut coopérer à l'accroissement de nos documents publics. Il suffit souvent au chercheur d'or de soulever une motte de terre pour découvrir une pépite du précieux métal, de même qu'il suffit souvent d'avoir la volonté de chercher pour trouver un document perdu. N'a-t-on pas constaté tout dernièrement encore la découverte d'un manuscrit précieux trouvé, où ? dans un magasin de vieilleries et vendu pour quelques deniers ? Ce pauvre marchand ignorait sans doute qu'il donnait au public le Registre des Ordonnances publiées à Trois-Rivières par le gouvernement Burton, durant le règne militaire (1659-1663). Grâce à cette importante découverte, la Société historique de Montréal est en mesure de publier une véritable chronique de cette époque peu connue jusqu'à ce jour, et qu'on est convenu d'appeler le *Règne militaire*.

EDMOND LARÉAU.

(A continuer.)

PROPHÉTIE DE BLOIS.

(Suite.)

QUEL EST LE VÉRITABLE TEXTE DE LA PRÉDICTION DE Sœur MARIANNE ?

On comprend que cette prophétie n'ayant jamais été écrite que de mémoire, par occasion et à la suite d'entretiens où elle n'avait pas été racontée en entier, il a dû arriver nécessairement que les copies faites dans ces conditions se soient trouvées plus ou moins inexactes et incomplètes. Il serait sans doute impossible de remédier au mal d'une manière parfaite, de donner aujourd'hui toutes les prédictions, telles qu'elles sont sorties de la bouche de la Sœur et dans le même ordre. Ce que nous pouvons faire, c'est de profiter des souvenirs des personnes qui ont entendu les récits de la mère Providence et de rapprocher les uns des autres les différentes copies qui existent. Nous nous appuyerons avant tout sur la tradition de la communauté, qui nous est parfaitement connue, tradition constamment entretenue et ravivée chaque fois que quelque crise venait jeter l'inquiétude dans les esprits, et qui a toujours eu l'avantage d'être rectifiée par le dépositaire des prédictions, alors dans toute la plénitude de ses facultés (1). Contrôlant tout cela au moyen des notes que nous avons recueillies à différentes époques, nous pourrions présenter un texte digne de foi quant à l'exactitude, et renfermant tout ce qui a pu demeurer incontestable. Nous prendrons pour point de repère la version donnée par le *Constitutionnel* et reproduite par presque tous les journaux ; elle est la seule qui soit divisée par versets numérotés. Je tâcherai de la compléter et de la rectifier (2).

On commence par le no 7. Quels sont les six numéros que l'on a omis ? je l'ignore ; mais voici ce que je trouve dans un fragment copié de la main d'une ancienne supérieure. Le titre porte qu'il est rédigé d'après une confidence faite par la mère Providence en 1813.

« La famille des Bourbonnons reviendra en France alors qu'elle semblera oubliée, parce qu'un usurpateur fera retentir son nom partout. Sa décadence arrivera alors qu'il se croira plus affermi. »

(1) La vénérable mère Providence, avec une santé remarquable pour son grand âge, a conservé son intelligence ; mais sa mémoire est trop affaiblie pour nous être d'une grande utilité.

(2) Nous savons que cette version a été écrite par le prêtre de Blois qui connaît le plus anciennement la prophétie de sœur Marianne. Elle est la plus exacte de toutes celles que nous avons pu trouver. Nous la comparons avant qu'elle fût publiée, et nous lui avons toujours reprochés les défauts que nous signalons aujourd'hui, relativement aux nos. 9, 12 et 28. Quand au no 31, nous en avons surtout connu l'inexactitude après la découverte d'un fragment conservé dans les papiers de la communauté et dont nous parlerons plus loin.

"Malheureusement il reparaitra avant un an d'exil et régnera; il ne restera au plus que trois mois.

"La France sera affligée par l'assassinat d'un prince, qui paraîtra l'unique espérance de nos rois; mais il revivra dans un fils inattendu.

"De nouveaux troubles que vous verrez, mais que les mères St. Aubin, St. Joseph et sœur Monique ne verront pas, auront lieu."

Il s'agit ici de la révolution de 1830, arrivée sept ans après la mort de ces religieuses.

Elle dit au sujet de cette révolution: "On se cachera dans les blés." On apprit alors que cela s'était réalisé, et bien des personnes l'attestent encore. La Sœur ajoute: "Si ce trouble devait être le dernier!!! Mais ils recommenceront dans un mois de février. Vous serez sur le point de faire une cérémonie de vœux, et vous ne la ferez pas."

Le fait que nous allons raconter est à Blois d'une notoriété parfaite, et il prouve deux choses: 1o. que la prédiction était antérieure à l'événement; 2o. qu'elle s'est accomplie avec une exactitude qui ne laisse rien à désirer.

Au commencement de l'année 1848, on parla au conseil de la communauté d'admettre à la profession une novice qui avait terminé ses deux ans de noviciat. La mère Providence dit aussitôt: Je crois que cette cérémonie ne se fera pas.—Pourquoi donc, ma bonne mère?—Ah! c'est que Marianne m'a dit qu'une profession serait retardée, et j'ai dans l'idée que c'est celle-là.—Mais il n'y a nulle apparence; ne vous imaginez donc pas cela.—Enfin, je le crois. On soumit néanmoins la question au chapitre, et la novice fut admise le 16 janvier. Pendant les cinq semaines qui s'écoulèrent jusqu'au moment où elle entra en retraite pour se préparer à la cérémonie, la mère Providence répéta plus de vingt fois: Cette cérémonie ne se fera pas, elle sera retardée, c'est de celle-là que m'a parlé Marianne. On lui disait: Mais, ma bonne mère, ne croyez donc pas cela; il n'y a aucune apparence; jamais on n'a été plus tranquille qu'en ce moment.—Eh bien! nous verrons. Lorsque la novice fit, selon l'usage, ses adieux à chaque religieuse avant d'entrer en retraite, la mère Providence lui dit: Vous ne ferez pas vos vœux, ma petite sœur.—Mais si; ma mère, je les ferai. Vous voyez que j'entre en retraite!—Non, non, vous ne les ferez pas. Pendant les premiers jours de la retraite, la vénérable mère s'obstinait pour ainsi dire dans ses pressentiments de malheur. Sans se départir du respect dont tout le monde était pénétré pour elle, on plaisantait sur ses appréhensions.—Mais vous croyez donc, chère mère, qu'une révolution va éclater subitement et nous arriver comme la foudre? Or, le lendemain on apprend que l'on se bat à Paris, et 25 heures après, le télégraphe annonce que la république est proclamée. On envoya demander à l'Évêché s'il faut que la novice continue sa retraite ou qu'elle en sorte. Mgr des Essarts répond qu'il ne se sent pas le courage de faire faire des vœux à une jeune personne dans des circonstances pareilles, et qu'il faut attendre. La cérémonie n'eut lieu que le 1er octobre suivant.

Voilà donc encore un fait certain et qui a pour garant le témoignage de toutes les religieuses qui étaient dans la maison à cette époque, et celui d'un grand nombre de personnes de la ville de Blois.

On voit, parce que nous avons dit, que les premiers mots du No. 9 du texte du *Constitutionnel*, rectifiés comme nous l'avons fait, doivent être placés avant le No. 7. Nous ferons de nouvelles rectifications quand il y aura lieu.

8.—"Ensuite, avant la moisson, un prêtre de Blois partira pour Paris; il y restera trois jours et reviendra sans qu'il lui arrive rien. Un autre qui ne sera pas de Blois partira ensuite, il n'ira pas jusque là, parce qu'il ne pourra pas entrer; il reviendra le même jour."

Lorsque déjà les troubles de juin étaient commencés, mais sans qu'on pût en soupçonner la gravité à Blois, un vicairier-général, qui vit encore aujourd'hui, partit pour Paris et s'y trouva renfermé par la bataille et les barricades; mais il n'eut aucun mal, quoiqu'on se fût battu dans la rue où il était logé. Le lendemain, le P. Liot, jésuite, qui venait de prêcher quelques retraites à Blois, prit à son tour le chemin de fer; mais il apprit à Orléans que l'on se battait à Paris et que les trains n'y arrivaient plus: il revint le soir même.

La transition pour passer de 1848 aux événements de l'époque actuelle est perdue, et nous arrivons brusquement au No. 9 qui doit être ainsi rédigé: "Tous les hommes partiront; on les fera partir par bandes et petit à petit; il ne restera que les vieillards."

10.—"Ces pauvres séminaristes!..... mais il ne leur arrivera rien, car ils seront sortis quand les malheurs arriveront. Ils ne rentreront pas au temps fixé: pourtant ils auraient pu rentrer." Elle répéta cela plusieurs fois. Or, il faut remarquer: 1o que le premier séminaire établi à Blois l'a été quatorze ans après la mort de la Sœur; 2o. que la rentrée du grand séminaire étant fixée au 14 octobre, et celle des petits quelques jours avant, rien ne s'opposait absolument à leur rentrée en 1870. Cette rentrée néanmoins n'a pas eu lieu.

11.—"La mort d'un grand personnage sera cachée pendant trois jours." Toutes les anciennes copies parlent de *trois jours*: cependant, depuis plusieurs années, la mère Providence persiste à dire que Marianne lui a dit *onze jours*. Lorsque Mgr. Affre fut tué sur les barricades, on lui demanda si ce n'était pas de lui que la Sœur avait parlé; elle répondit: Je crois que c'est un personnage d'un autre genre.—Est-ce le Pape? Je ne le crois pas. La mort d'un grand personnage prussien paraît avoir été cachée dix ou douze jours. Est-ce l'accomplissement de la prédiction? Je ne voudrais pas l'affirmer.

12.—"Les grands malheurs arriveront avant les vendanges." Ces mots doivent être reportés au No 24. Tout le reste de ce verset est apocryphe. Jamais la mère Providence n'a parlé d'un retard d'élection comme signe des événements. Il y eut une élection retardée en 1830, mais après la révolution.

13.—"On descendra un matin sur le champ de foire et on verra les marchands se dépêcher d'emballer.—Pourquoi, leur dira-t-on, emballez-vous si vite?—Nous voulons, répondront-ils, aller voir ce qui se passe chez nous." Cela s'est exactement accompli le 5 septembre dernier, lendemain de la proclamation de la République, lorsque la Prophétie était depuis plusieurs jours dans tous les journaux. Elle était tellement connue à Blois, depuis quarante ans surtout, que l'on en parlait chaque année à l'époque de la foire.

14.—"Que ces troubles sont effrayants!"

15.—"Pourtant, ils ne s'étendront pas dans toute la France, mais seulement dans quelques grandes villes, où il y aura des massacres et surtout dans la capitale où il sera grand."

16.—"Il n'y aura rien à Blois." (Il n'y aura rien en fait de massacres; mais cela ne nous garantit pas avec certitude contre la visite des Prussiens.) "Les religieuses auront

grand-peur. L'évêque s'absentera dans un château. Nos Messieurs iront le voir le matin et reviendront le soir."

Ce séjour de l'évêque dans un château est ici hors de la place. Je ne crois pas que la Sœur l'ait donné comme ayant quelques rapports avec les événements publics. C'est du reste un fait qui s'est accompli, il y a plus de vingt ans, de la manière que je vais dire.

Mgr. des Essarts affectait souvent de ridiculiser la prophétie de Marianne. Un jour de l'année 1848 qu'il était au Grand Séminaire, dans la chambre du Supérieur (j'étais présent et je ne me doutais pas que je serais un jour aumônier des Ursulines), les préoccupations causées par les événements de février firent tomber la conversation sur ce sujet, et quelqu'un dit: Monseigneur, cette prophétie annonce que vous irez dans un château. Il reprit avec vivacité: Certainement non, je n'irai pas dans ce château; je déclare bien que je resterai à Blois.

Or, environ un an après, Mgr étant dans un état de santé qui devenait de plus en plus inquiétant, fut invité par M. Ludovic de Belot, frère du curé de la cathédrale, à aller passer quelque temps à son château de Bouceuil pour prendre l'air de la campagne. Il y alla, et nos messieurs, diseurs de plaisanteries à l'endroit de la prédiction, fournirent leur contingent à son accomplissement, ayant été plusieurs fois, le matin, déjeuner à Bouceuil pour revenir le soir.

Ces mots du no. 16 du texte du *Constitutionnel* doivent donc être placés après les nos. 7 et 8, qui regardent l'année 1848. La fin du no. 16 reste à s'accomplir: "Quelques prêtres se cachèrent; les églises seront fermées, mais si peu de temps qu'à peine l'on s'en apercevra. Ce sera au plus l'espace de 24 heures."

18.—"Vous serez vous-mêmes sur le point de partir; mais la première qui mettra le pied sur le seuil de la porte dira: Rentrons, et vous rentrerez. On dira que vous êtes sorties, mais ce ne sera pas vrai."

18.—"Avant ce temps, on viendra dans les églises et on fera dire des messes pour les hommes qui seront au combat." Cela s'est fait en 1848 et se fait encore en ce moment.

19.—"Quant aux prêtres et aux religieuses, ils en seront quittes pour la peur."

20.—"Il faudra bien prier, car les méchants voudront tout détruire. Avant le grand combat ils seront les maîtres; ils feront tout le mal qu'ils pourront, non tout ce qu'ils voudront, parce qu'ils n'auront pas le temps."

21 et 22.—"Ce grand combat sera entre les bons et les méchants; il sera épouvantable, on entendra le canon à neuf lieux à la ronde. Les bons étant moins nombreux seront, un moment, sur le point d'être anéantis; mais, ô puissance de Dieu! ô puissance de Dieu! tous les méchants périront.—Tous les méchants périront, Ma bonne Marianne?—Oui, et beaucoup de bons."

23.—"Les derniers hommes qui partiront n'iront pas loin, leur absence ne sera tout au plus que de trois jours de marche; ils apprendront en chemin que tout est fini, et ils reviendront."

Les copistes ont fait ici une confusion de deux choses très-distinctes. On savait parfaitement à Blois, et je savais moi-même dès l'année 1830, que des hommes partiraient pour un combat, ce combat n'était pas appelé le *grand combat*: qu'il devait y avoir *trois départs*; que ceux qui partiraient en premier et en second lieu iraient jusqu'au champ de bataille et participeraient à l'action; qu'enfin les derniers apprendraient en chemin que tout serait fini et qu'ils reviendraient sur leurs pas. On sait aussi que cela s'est littéralement accompli à Blois aux journées de juin 1848.

Marianne a prédit en outre que, sauf les vieillards, tous les hommes partiront; qu'on les fera partir par bandes et petit à petit. Ainsi, d'un côté, des hommes qui partent; de l'autre, tous les hommes. Dans le premier cas ils partent en trois fois, dans le second ils partent par bandes et petit à petit. De plus, toutes les copies disent, en parlant de tous les hommes: on les fera partir: or, on n'a pas fait partir ceux de 1848, ils partent d'eux-mêmes.

24.—"Ce temps sera court; s'il était long, personne n'y tiendrait: ce seront pourtant les femmes qui prépareront les vendanges, et les hommes viendront les faire, parce que tout sera fini."

Ceci est très embarrassant. Il est impossible que cet alinéa s'accomplisse cette année, surtout si l'on ajoute ces autres paroles qui se trouvent également sur plusieurs copies écrites: "Les femmes feront la moisson pendant que les hommes seront au combat." L'accomplissement des Nos. 14 à 31 serait-il pour 1871? Les hommes seraient-ils de nouveau obligés à une levée en masse au mois d'août prochain? La lassitude causée par les événements actuels, la répugnance instinctive à admettre comme possible de nouvelles calamités empêchera d'y croire. Mais Dieu ne se règle pas sur nos répugnances. Il entreprend de régénérer les nations chrétiennes, la France surtout; il ne fera pas la chose à demi. Nous montrerons plus loin que le mal est trop grand pour que de médiocres calamités puissent le guérir. Si donc nous ne trouvons pas des copies manuscrites, très-détailées et très-exactes, où il n'est question, ni de la moisson, ni des vendanges, il nous semblerait impossible d'admettre que tout sera fini cette année.

D'un autre côté, comme cette mention de la moisson et des vendanges inspire peu de confiance dans la communauté, où elle semble être parvenue dehors, il y a probabilité qu'elle a été imaginée comme explication, par un copiste qui avait besoin de cela pour rendre ses combinaisons plausibles.

25.—"Pendant ce temps on ne saura les nouvelles au vrai que par quelques lettres particulières."

26.—A la fin, trois courriers viendront. Le premier annoncera que tout est perdu. Le second, qui arrivera pendant la nuit, ne rencontrera qu'un seul homme, appuyé sur sa porte.—Vous avez grand chaud, mon ami, lui dira cet homme, descendez prendre un verre de vin.—Je suis trop pressé, répondra le courrier; puis il continuera sa route vers le Berry."

27.—"Vous serez en oraison quand vous entendrez dire que deux courriers sont passés; alors il en arrivera un troisième, feu et eau, qui dira que tout est sauvé, et qui devra être à Tours dans une heure et demie."

(A continuer.)

#### DEUXIÈME PRÉDICTION DE L'ABBÉ MARGOTTI, DIRECTEUR DE L'UNITA CATTOLICA.

Au mois d'avril 1870, on discutait au sénat une nouvelle Constitution dont le préambule était ainsi conçu: "La Constitution reconnaît, confirme et garantit les grands principes proclamés en 1789." Le baron Dupin se plaignit que la Constitution ne commençât pas plutôt par reconnaître Dieu. "J'au-

rais bien voulu, disait l'orateur, que la grâce de Dieu fût inscrite dans le Sénatus-Consulte avant les principes de 1789." Et plus loin, il montrait que Dieu ayant accordé tant de bienfaits à la France, elle se rendait coupable, en l'oubliant toujours, d'une ingratitude trop noire pour qu'il ne l'abandonnât pas à la fin.

M. Margotti, s'emparant de cette pensée, dans le numéro de son journal du 19 avril 1870, la développa avec son talent ordinaire. Cet habile publiciste a souvent donné des preuves de la perspicacité avec laquelle il lit dans l'avenir; mais nous doutons qu'il ait jamais fait, dans aucun article, avec tant d'assurance, une prédiction aussi exactement accomplie que celle qu'on va lire, y compris même ce qu'il écrit en 1866 sur la chute du second empire, qui lui valut, à cette époque, un procès impérial.

"On lit, disait-il, sur la monnaie française: Dieu protège la France! Pourquoi ne pas dire dans la Constitution: La France s'incline devant Dieu? Napoléon III parle toujours des bienfaits que Dieu a accordés aux Français. "Dieu vous protège!" disait-il à l'armée expéditionnaire de la Baltique, le 12 juillet 1854. "Confiance en Dieu," s'écria-t-il devant les sénateurs et les députés, le 2 juin 1855. "Mettons notre confiance en Dieu," répétait-il, le 3 mars 1856. "La volonté de Dieu veille sur le plus humble foyer domestique comme sur les plus hautes destinées de l'empire, publiait-il en Bretagne, le 20 août 1858. Et chaque fois qu'il écrit à ses ministres, il conclut en priant Dieu qu'il les prenne sous sa sainte garde.

"Mais pourquoi ne pas parler aussi de Dieu dans la Constitution de l'empire? Pourquoi ne pas reconnaître la souveraineté divine? Pourquoi ne pas mettre la France sous la garde du Très-Haut? Pourquoi s'occuper seulement des principes de 89? Vous avouez que Dieu vous protège, et vous n'osez pas le nommer dans vos constitutions! Quelle ingratitude! Et puis on prétend que le peuple français soit reconnaissant envers l'empereur de la liberté qu'il lui accorde et des bienfaits qu'il lui départ! Bien plus nombreux sont les bienfaits de Dieu envers l'empire et l'empereur, et cependant on ne reconnaît pas sa puissance, on ne remercie pas sa miséricorde, on n'honore pas sa divinité.

"Eh bien! il nous suffit de ce seul fait pour dire que la présente Constitution française, approuvée par le Sénat, votée par le peuple, ne durera pas l'espace d'une année. Remarquez bien la prophétie que nous écrivons aujourd'hui, troisième fête de Pâques 1870. Nous ne sommes pas prophète, ni fils de prophète; mais avec la foi dans le cœur et l'histoire en main, il est facile de prophétiser sur ce point. Déjà, une autre fois, nous avons prédit de tristes jours à Napoléon III, quand il rappelait ses troupes de Rome; et nonobstant le procès qui fut fait et la condamnation qui nous fut infligée, ces jours ne tardèrent pas à arriver. Maintenant, nous ajoutons que de la Constitution élaborée durant ce carême, discutée pendant la semaine sainte, et votée dans le temps pascal, il ne restera pas un seul article à Pâques de 1871. La nouvelle constitution garantit les principes de 89, mais elle ne garantit et ne peut garantir ni elle-même, ni l'empire, ni l'empereur; et l'ouragan révolutionnaire qui ne s'apaise pas, balayera de la France, dans l'espace d'un an, l'empereur, l'empire et la Constitution. Si nous étions membre de l'Académie française comme le P. Gratry, nous ajouterions que "nous écrivons ceci par l'ordre de Dieu," de ce Dieu oublié avec tant d'ingratitude "dans la nouvelle Constitution impériale."

#### UNE HORRIBLE SITUATION.

Le trois mâts *Amérique* de Bordeaux, appartenant à M. Betus fils, avait quitté le port de Bordeaux, le 6 décembre dernier, avec une cargaison à destination de Costa Rica. Le 13 février au soir, par 55 degrés de latitude, une tempête furieuse commença à souffler, et le lendemain le navire sombrait, après avoir donné contre un écueil qui l'avait coupé en deux. Mais l'équipage avait eu le temps de sauter dans les embarcations, et il aborda sur une petite île inconnue, à l'est de Monday Island. Depuis le 19 février jusqu'au 5 avril, les naufragés eurent à souffrir considérablement du froid, de l'insuffisance de la nourriture et surtout de l'humidité résultant d'une pluie glaciale presque incessante. Dès les premiers jours de mars, le cuisinier, un nègre français de la Martinique, nommé Alexis Alexandre, succombait à la rigueur du froid et fut enterré par ses compagnons à bord d'un petit îlot au large d'Anxious Point. Les survivants ne se découragèrent pas, et ils continuèrent à naviguer de jour en jour dans leurs embarcations dans l'espoir de rencontrer enfin un navire qui les recueillerait. La nuit, ils débarquaient dans quelque île inhabitée ou habitée par des cannibales, et se remettaient à ramer au point du jour. Plus le temps s'écoulait, plus leurs souffrances devenaient terribles. Depuis le jour du naufrage, ils s'étaient rationnés à un biscuit par jour et aux mollusques qu'ils pouvaient se procurer sur les côtes. Ce régime avait eu pour résultat un amaigrissement extrême, un affaiblissement de la vue, et une espèce de suppuration scorbutique aux mains et aux pieds. Ayant quitté leurs chaussures pour les faire sécher, il leur fut impossible de les remettre, et pendant une semaine entière, ils durent se traîner sur les genoux, leurs pieds étant devenus tellement enflés et endoloris qu'ils ne pouvaient plus se tenir debout.

Cependant, les naufragés avaient vu passer successivement deux navires, mais chaque fois pendant la nuit, de sorte qu'ils n'entreprirent pas même de faire des signaux qui très-probablement seraient passés inaperçus, et dont, dans le cas contraire, il n'aurait pas été tenu compte, attendu qu'on les aurait pris pour des sauvages dont les canots fréquentent seuls ces passages inhospitaliers.

Enfin, le 5 avril, se trouvant près du cap Isidore, il furent aperçus par le steamer anglais *Patagonia*, qui les recueillit à son bord, où le capitaine Petrie leur fit donner les soins dont ils avaient besoin et les débarqua à Punta Arenas, détroit de Magellan, d'où il a dû les conduire ensuite à Montevideo. De là, ils seront rapatriés par le consulat français.

Un prêtre, ayant confessé un paysan à Pâques, lui ordonna pour pénitence de jeûner pendant un mois. Le paysan lui dit: "Mon père, c'est trop; je ne puis vous promettre de jeûner plus de huit jours." Il se relève et s'en va; puis revenant sur ses pas, il lui dit: "Mon père, voulez-vous encore huit jours?—Mon enfant, on ne marchande pas comme cela ici; croyez-vous donc être au marché?—Eh bien! mon père, je hausserai encore de deux jours," et comme le confesseur ne lui répondait plus, il ajouta: "Allons, va pour un mois; mais à condition que j'attendrai février prochain, parce qu'il est moins long que les autres."

## NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

MM. Hibbard et Cie., 352, rue Notre-Dame, ont besoin d'une couturière. On lui enseignera le moulin à coudre.

On dit que les hommes de cage rencontrent beaucoup de serpents noirs et verts sur le haut de l'Outaouais. Ces rencontres sont loin de leur plaire, paraît-il.

Il y a une fatalité sur la malheureuse paroisse de Deschambault. Depuis 4 ou 5 ans il s'y noie régulièrement 5 ou 6 personnes chaque été. Des quatre infortunés qui périrent l'an dernier dans le naufrage de l'*Etoile*, deux étaient de Deschambault, et il y a à peine 15 jours nous annoncions encore la mort de M. P. Delisle, noyé aussi à Québec.

Couvent de la Providence, Montréal.—C'est avec plaisir que nous recommandons les moulins à coudre de Wheeler et Wilson à tous ceux qui auraient besoin d'un article aussi utile. Après une expérience de six années, nous pouvons non-seulement vanter leur utilité, mais encore leur grande supériorité sur tous les autres moulins à coudre dont nous avons fait l'essai dans cet établissement. Ces moulins à coudre ont trois avantages de grande importance : la rapidité de leur fonctionnement, leur adaptation à une grande variété d'ouvrages et de matériaux, et le peu de frais qu'ils occasionnent pour réparations.—*Sœur Marie, Sœur de Charité.*—2-23b.

Les incendies font beaucoup de ravages dans les bois du district d'Ottawa. On appréhende des désastres comme ceux que l'on a eus à déplorer l'été dernier. A Pembroke et à Renfrew, on est enveloppé dans un nuage de fumée.

A Grenville, le feu approche du village. On dit que deux fermiers ont été brûlés, le 25, à quelque distance de Spainton.

On signale encore un incendie à Aylmer, Havelock, à Eardley sur l'île au Calumet. Le feu n'était pas plus qu'à 4 milles de Metcalfe sur la route d'Ottawa, et il se propageait rapidement.

A Jura, les bois sont en feu, ainsi que le canton de Malford. Dans le canton de Maribou, il y a un incendie qui fait beaucoup de ravages.

Le feu enveloppe Plantagenet : une maison inhabitée a été réduite en cendres à deux milles de cette place. Une estacade appartenant à M. A. Hagar courait un grand danger.

Le feu était à 5 milles de l'Original.

Il y a de grands incendies dans les bois à l'est du village de Buckingham.

Le feu ravage à environ deux milles en arrière de Rockland et au-dessus de Montebello.

Les feux ne sont encore qu'à six ou sept milles de Gatinau Point.—*Journal de Québec du 2*

Un feu terrible a ravagé, lundi matin, la ville de Bradford, située sur le Northern Railway, à quelques milles de Toronto. Elle est presque complètement détruite.

Les pertes sont évaluées à un million. Plusieurs centaines de familles sont laissées dans un état de dénûment complet.

Nous lisons dans le *Constitutionnel* du 2 :

Le feu a déjà commencé ses ravages dans nos bois. Malgré les lois et les sages conseils il y a toujours des imprudents qui mettent le feu aux *abattis* dans les plus grandes sécheresses, sans se soucier du vent. Dans St. Etienne, dans Caxton, les dégâts sont considérables. Nos cultivateurs et nos colons demandent de la pluie à grands cris.

Pendant un orage qui a passé à la Pointe-au-Père et dans les environs, dit le *Journal*, dans la nuit de lundi à mardi, la foudre est tombée sur un jeune homme de 20 ans, du nom de Lavoie, qui se rendait à cheval chez son père à Sainte-Luce. Le cheval et l'homme ont été tués sur le coup. Ce dernier ne portait aucune indice du passage du fluide électrique si ce n'est quelques cheveux brûlés sur le derrière de la tête. Quand ce malheureux a été frappé ainsi il arrivait au but de son voyage. Trois hommes qui le suivaient à quelques distances en arrière ont été eux-mêmes atteints par la foudre et rendus insensibles pendant quelques minutes.

OURAGAN.—Un ouragan a passé, mardi, le 30 sur une partie du district des Trois-Rivières et de Québec, et a marqué son passage par des dégâts épouvantables. Depuis la Pointe du Lac jusqu'aux Trois-Rivières, une trentaine de granges ont été renversées par le vent. L'une d'elles, celle de M. Harnois, a été transportée, partie dans le chemin et partie sur le bord de l'eau. Le conducteur de la malle qui passait en ce moment et partait de la ville a été précipité à l'eau avec sa voiture. Il y serait peut-être péri sans le prompt secours du voisinage. On nous dit qu'un homme du nom de Giasson a été tué par une planche. On ne peut rien imaginer de plus effrayant que cet ouragan. Le sable de toutes les couleurs remplissait l'air, les toitures étaient emportées comme des plumes, le *Scandinavian*, steamer de la ligne Allan a été jeté sur le quai et il a failli se briser.

Cependant, ce coup de vent n'a pas duré longtemps et nous n'avons appris aucun désastre sur le fleuve.

Nous sommes entré hier au restaurant de M. Chs. Ledoux, de cette ville, pour y visiter le nouvel appareil que s'est procuré ce monsieur pour manufacturer ses bières. Cet appareil très-considérable et très-complet, lui coûte \$700, argent américain. Il lui permet de manufacturer en quelques moments le soda, la bière de gingembre, la root bière, etc. Et cette bière est prête à boire immédiatement après sa fabrication.

M. Ledoux n'a pas besoin de la laisser fermenter. La root bière est des meilleures qui se fabriquent en Canada.

En somme, M. Ledoux possède un établissement parfait. Il peut donner au public qui cherche à se rafraîchir, toute la satisfaction désirable.—*Courrier de St. Hyacinthe* du 1er juin.

Nous apprenons avec plaisir que M. Michel Frégeau, de Rougemont, vient d'établir une manufacture de fromage sur sa propriété. Il peut fabriquer le lait de 500 vaches. Les cultivateurs de l'endroit, comprenant l'importance de cette manufacture, lui portent tout leur lait.—*Idem.*

Hier avant-midi, un jeune commis, dont nous taisons le nom, se grisa. Arrivé chez lui, il se mit au lit et, comme on le suppose, notre commis ne fut pas longtemps sans s'endormir. Dans l'après-midi, il s'éveilla et, regardant à sa montre, il vit qu'il est cinq heures. Vite il s'habilla et court au magasin où il est employé et commence à ouvrir les portes. Il étale même les marchandises. Mais bientôt il s'aperçut que les autres magasins restaient fermés, et il vit qu'au lieu d'être cinq heures du matin, il était cinq heures du soir. Tout honteux de l'aventure dont il venait d'être le héros, il s'en retourna tout penaud chez lui.—*1<sup>er</sup> Ordre* du 29 mai.

On demande des Agents dans chaque ville et village de cette Province pour la vente du véritable moulin à coudre amélioré de Wheeler et Wilson, qui fonctionne sans bruit; aussi pour le moulin à tricoter dit "Lamb." Des conditions très-avantageuses sont offertes.—S. B. Scott et Cie., 282 et 284, rue Notre-Dame. 2-23b

Le public fera bien d'être en garde contre les moulins à coudre que l'on dit être de Wheeler et Wilson, mais que l'on offre à prix réduit. Ces moulins ne sont pas fabriqués par Wheeler et Wilson, mais en sont une contrefaçon. Tous les véritables moulins de cette fabrique portent le nom : Wheeler & Wilson Manufacturing Co., sur la plaque de métal. Entrepôt des moulins à coudre de Wheeler et Wilson, 282 et 284, rue Notre-Dame.—S. B. Scott et Cie. 2-23b

SUICIDE.—Dans l'Illinois, un homme s'est suicidé en se noyant dans six pouces d'eau. Il ne pouvait faire cela seul, mais son épouse, avec un véritable esprit de sacrifice et pour rendre service à son mari s'assit sur sa tête.

L'ÉLÉPHANT.—La troupe de cirque et de ménagerie de John Robinson, se trouvant de passage dans le village de Pottawatomie (Kansas), fut éveillée en sursaut, au milieu de la nuit du dimanche 21 mai, par un tumulte épouvantable, des cris de terreur et de détresse, des hurlements partant de la portion indienne du village. Le directeur de la troupe et ses artistes coururent dans le quartier d'où provenait le tapage, et se trouvèrent en présence d'un spectacle singulier : l'éléphant-monstre de la ménagerie, Emperor, était au milieu des wigwams, entouré d'une foule d'Indiens qui s'efforçaient vainement de le guider et ayant une demi-douzaine de jeunes guerriers perchés sur son dos. Emperor, dépaycé parmi ses cornes étranges et étrangers, refusait d'avancer et distribuait à droite et à gauche des coups de trompe, renversant et démolissant les wigwams qui se trouvaient sur son passage. Les Indiens, de leur côté, furieux de l'indocilité de l'éléphant, lui avaient décoché une multitude de flèches, qui étaient restées accrochées à sa peau.

Emperor fut enlevé aux mains de ses ravisseurs, débarrassé de ses flèches, pansé, lavé et ramené au sein de la ménagerie. Un moment après, M. Robinson reçut la visite du grand chef indien, qui lui tint ce langage : Le père de tous les animaux (l'éléphant) n'est pas à blâmer. Tout le blâme retombe sur mes jeunes guerriers, qui ont détaché et emmené Emperor, ce qu'ils regrettent maintenant, dans l'espoir qu'ils seront pardonnés. Comme personne n'a été tué et qu'il n'y a que peu de blessés, aucune indemnité ne sera réclamée du père de tous les animaux, bien qu'il ait démolé dix-neuf wigwams.

VOIS AU PIGEON.—Une quantité considérable de vols ont été commis dernièrement dans les quartiers de Lexington Park et de la Cinquième avenue, New-York, par le moyen suivant.

Quelques jeunes drôles avaient pris un pigeon pour complice. L'un d'eux lançait le pigeon dans la cour de derrière. Deux autres se présentaient aussitôt à la porte et demandaient la permission d'aller dans la cour rattraper leur pigeon qui s'était échappé. On les laissait entrer, et pendant qu'ils poursuivaient le volatile qui, dressé à ce manège, les faisait longtemps courir, les autres gamins, profitant de ce que les gens de la maison étaient tous aux fenêtres de derrière, s'amusant de cette chasse au pigeon, s'introduisaient dans les appartements du devant et faisaient rafle de tout ce qui leur tombait sous la main.

On cite une trentaine de logis qui ont été dévalisés de cette manière ingénieuse. La police a enfin découvert le truc et opéré l'arrestation de trois des jeunes malfaiteurs.

Une scène effroyable s'est passée le 31 mai sur la place devant l'Hôtel-de-Ville. Trente-trois communiens, dont sept femmes, ont été fusillés en corps par une compagnie de soldats. Quinze cents hommes environ, sous le commandement du colonel Guizot, garnissaient trois côtés de la place. A 8 heures, les prisonniers, qui étaient renfermés dans les caves à charbon de l'Hôtel-de-Ville, au-dessous de la loge du concierge, sont sortis par la porte principale, les mains liées derrière le dos, et ont marché entre une double haie de soldats, jusqu'au centre de la place de l'Hôtel-de-Ville. Là, on les a fait ranger en ligne et agenouiller les uns à côté des autres. La place était vide; on ne voyait que trois charrettes de balayeurs, derrière les prisonniers. Le colonel Guizot, quand ses hommes ont été prêts à tirer, s'est avancé et a notifié aux prisonniers qu'ils allaient mourir pour avoir été pris en flagrant délit d'incendie des édifices de Paris. A ces mots, les femmes ont poussé des cris perçants en balançant le corps en avant et en arrière. Un officier les a fait rester immobiles en les touchant du plat de son épée.

Aussitôt, une volée de coups de feu a été tirée, et la fumée, en se dissipant, a laissé voir un horrible spectacle. Trois femmes, au milieu de la rangée des condamnés, vivaient encore et se débattaient dans une affreuse agonie. Une deuxième volée a été tirée, puis une troisième, mais ce n'est qu'à la sixième que tous les prisonniers ont cessé de vivre. Les cadavres ont ensuite été placés dans les charrettes de balayeurs et emportés au cimetière.

Très peu de personnes assistaient à ce lugubre spectacle.

Monsieur Georges Darboy, Archevêque de Paris, qui vient de tomber victime de la rage insensée des Communistes, est né en 1813. Après avoir complété ses études au séminaire de Langres, il fut ordonné prêtre en 1836. Il fut nommé Evêque de Nancy en 1859. Quatre ans après, il fut transféré au siège Archépiscopal de Paris. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages. Son emprisonnement a commencé le 5 mai, lorsqu'il fut pris par les Communistes.

Depuis 1848, c'est le troisième archevêque qui arrose de son sang le trône archépiscopal de Paris. Avant lui Mgr. Affre et Mgr. Sibour étaient tombés sous le couteau de l'assassin.

DOUBLE EXÉCUTION.—Vincent Boyonne et Pedro Abriel, condamnés à mort comme meurtriers, ont subi leur peine, samedi, dans la cour de la prison de la Nouvelle-Orléans. Ils ont l'un après l'autre, de dessus l'échafaud, prononcé quelques mots en espagnol, pour protester de leur innocence et dire qu'ils étaient injustement condamnés. Mais quand l'exécuteur s'est avancé pour leur couvrir le visage du bonnet blanc, ils ont vigoureusement protesté et lutté, en criant qu'ils n'avaient pas peur de laisser voir leur figure. Boyonne a prolongé longtemps la lutte. En se débattant, il vociférait tous les jurons du vocabulaire espagnol, et il fini, dans sa fureur, par cracher sur les curieux réunis au pied de l'échafaud. Ce triste conflit s'est enfin terminé, grâce à l'intervention du prêtre qui avait accompagné les condamnés sur l'é-

chafaud. Ils ont cessé d'opposer une résistance inutile, et Pedro Abriel d'abord, Vincent Boyonne ensuite, ont été lancés dans l'espace.

INTRODUCTION EN FRANCE DE L'ART D'INTERPRÉTER LES SONGES.—L'art d'expliquer les songes ne date en France que de 1427, et fut importé par des bandes errantes qui venaient de la Bohême, et auxquelles le peuple, par cette raison, donna le nom de Bohémiens.

Ces bandes comptaient 120 à 130 compagnons; leur chef principal portait le titre de duc, d'autres celui de comte, baron, etc. Ils avaient dix hommes d'escorte et s'annonçaient comme venant de la Basse-Egypte, chassés de leur pays par les Sarrasins; ils disaient qu'ils étaient allés à Rome confesser leurs péchés au pape, qui leur avait enjoint pour pénitence d'errer par le monde, pendant sept ans, sans jamais coucher dans un lit.

Ils furent logés au village de la Chapelle-Saint-Denis, près de Paris, où on alla les voir en foule; ils avaient les cheveux crépus, le teint basané, et portaient aux oreilles des anneaux d'argent. Comme les femmes expliquaient les songes et disaient la bonne aventure, l'évêque de Paris les excommunia, les força de s'éloigner, et lança des anathèmes contre ceux qui les consultaient.

C'est un célèbre Eteilla, qui parut en France en 1753, que nous devons les règles de l'art moderne d'interpréter les songes, qui a captivé, comme chacun sait, les plus grands esprits de notre époque; en effet, qui ne connaît l'entière confiance accordée par l'empereur Napoléon Ier au fameux cartomancier Moreau, par l'impératrice Joséphine à mademoiselle Lenormand, par Louis VIII à Martin, et par plusieurs princes et princesses du dernier règne à madame Clément, la nouvelle pythonisse de la rue de Tournon?

QUELQUES DONNÉES SUR L'ÂGE DES ANIMAUX.—Le dernier numéro d'un journal, publié à Vienne par une association protectrice des animaux, contient les données suivantes sur l'âge des bêtes :

Un ours vit rarement plus de 20 ans; un chien, un loup, également 50 ans; un renard, 14 à 16 ans.

Les lions vivent longtemps : un lion du jardin zoologique de Londres a atteint l'âge de 70 ans; les écureuils et les lièvres vivent 8 ans; les lapins, 7 ans.

Il est prouvé que des éléphants ont vécu 400 ans. Lorsque Alexandre le Grand eut vaincu le roi indien Porus, il consacra au Soleil un éléphant qui avait combattu courageusement pour ce roi, et le nomma Ajax; il le mit en liberté après lui avoir attaché une inscription. On retrouva l'animal 350 ans plus tard.

Les porcs atteignent l'âge de 20 ans; le rhinocéros ne vit que 25 ans.

Il y eut un cheval qui vécut 62 ans; l'âge moyen de la vie du cheval est de 25 à 30 ans.

Les vaches vivent environ 25 ans. Cuvier suppose que les baleines vivent 1,000 ans.

Les dauphins et les espadons atteignent l'âge de 30 ans. Un aigle mourut à Vienne à l'âge de 103 ans.

Un M. Mallerten possède le squelette d'un cygne qui a vécu 307 ans.

Les pélicans vivent 62 ans; les tortues vivent souvent jusqu'à 100 ans.

CAS EXTRAORDINAIRE DE LONGÉVITÉ.—Dans un ouvrage intitulé : *l'Art de prolonger la vie de l'homme*, Hufeland arrive à la conclusion que l'homme naît avec une organisation qui lui permet de vivre deux siècles. D'après lui, cette conclusion est logique, partant du principe qu'un animal vit huit fois autant de temps qu'il en a employé pour son complet développement, et admettant que l'homme parvienne à sa perfection physique à l'âge de vingt-cinq ans.

Ces considérations sont confirmées par de nombreux exemples d'individus qui ont vu leur existence se prolonger jusqu'à 150 ans, et même au-delà.

En 1570, Henri Jenkins mourut à l'âge de 169 ans, dans le comté d'York, en Angleterre. Il s'était trouvé à l'âge de 12 ans à la bataille de Hoddenfield; il avait prêté serment deux fois devant les tribunaux, à 140 ans d'intervalle.

En 1640, Jean Bovin, Polonais, mourut à l'âge de 175, laissant des enfants plus que centenaires.

Joseph Sarrington mourut en 1795, dans un petit bourg, près de Bergeul (Norwège), à l'âge de 160 ans; son fils aîné était âgé de 105 ans, et son dernier de 49 seulement.

Deux Hongrois, Charles Czartin et Pierre Rogwin, moururent, le premier à 172, et le dernier à 185 ans. La femme de Czartin mourut à 164 ans.

Enfin, un nègre africain vécut 210 ans!

Sans entrer dans les détails de cette difficile question, nous croyons cependant que l'honorable écrivain a confondu l'exception de ces dernières époques avec la règle des temps de Malthus.

CONSERVATION DES FLEURS.—Voici un moyen très-simple pour conserver longtemps les fleurs dans un vase.

Mettez une cuillerée de poudre de charbon de bois dans l'eau qui est destinée à recevoir les tiges des fleurs; le charbon fera dépôt rapidement au fond du vase, et l'eau restera limpide. Cette opération faite, il ne faut plus renouveler ni l'eau, ni le charbon, et les fleurs conserveront leur fraîcheur et leur parfum pendant plusieurs jours, comme si elles se trouvaient dans leurs conditions naturelles.

PETIT REMÈDE CONTRE LA CHALEUR.—Puisque nous sommes destinés, d'après toutes les probabilités, à subir un été très-chaud, il est utile de faire connaître un remède très-simple, qui peut nous procurer un instant de bien-être dans les moments de la plus grande chaleur. C'est très-simple, et cela ne coûte qu'une légère dépense de salive.

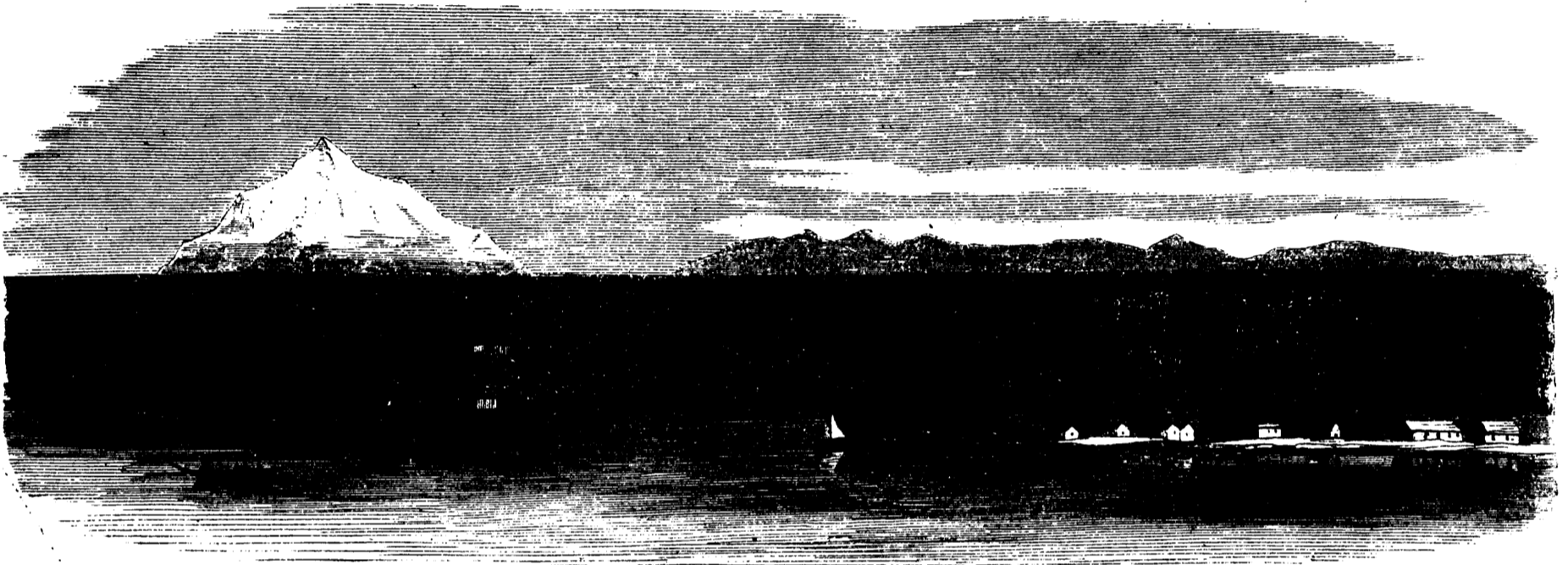
En effet, lorsque vous étouffez, quand vous sentez un air lourd et enflammé peser sur votre tête, vous n'avez qu'à humecter la partie extérieure de la saillie triangulaire du pavillon de vos oreilles (*tragus*), et vous éprouverez un soulagement inespéré, que vous n'obtiendriez pas même si vous plougiez votre tête dans une cuvette d'eau fraîche.

—Monsieur, me disait le paysan qui m'indiquait ce remède de bonne femme, quand il fait chaud à la ville, il ne fait pas frais aux champs, et là-bas nous n'avons ni éventails, ni carafes d'eau frappée. Mon remède a toujours réussi.

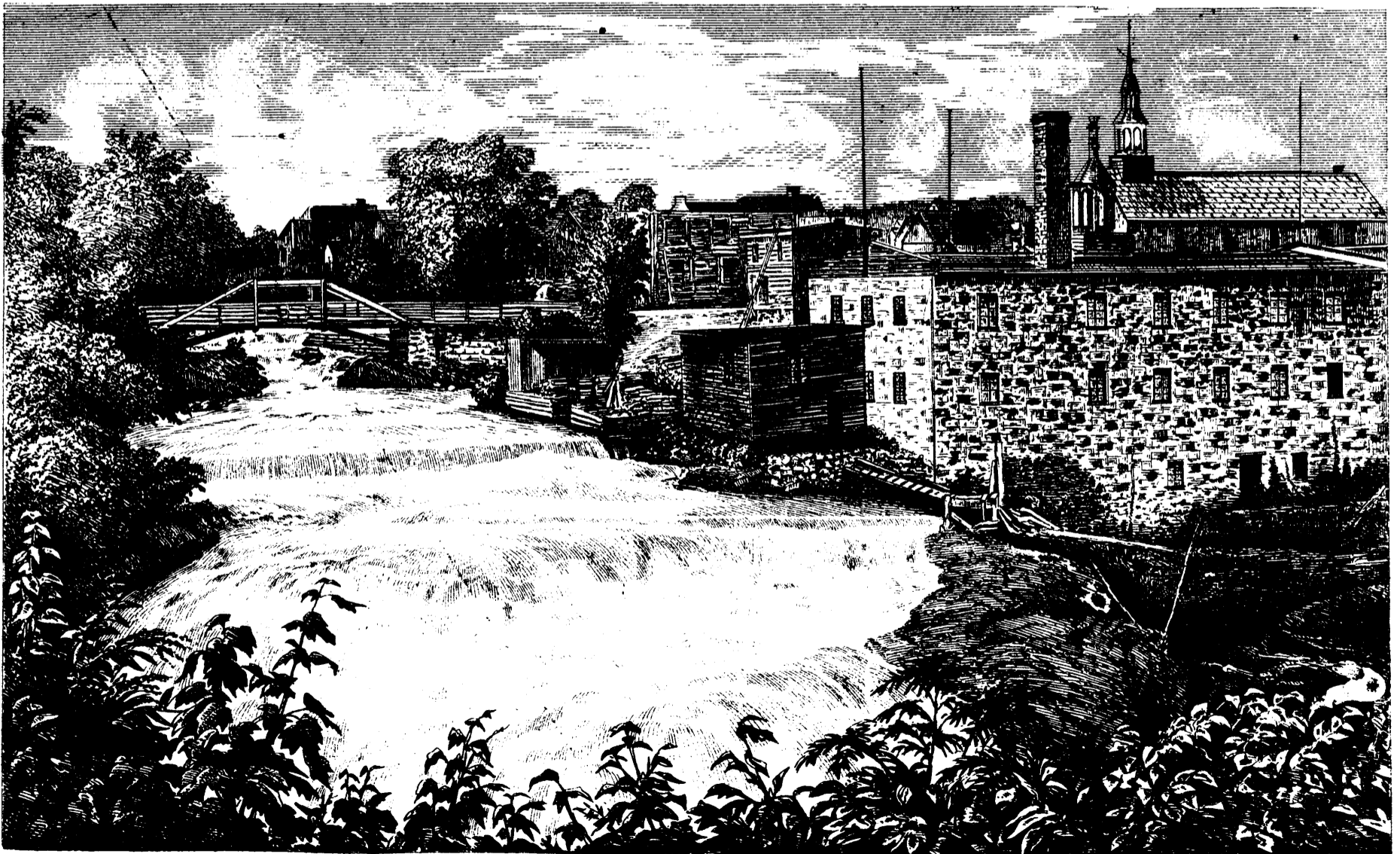
—Je ne crois pas qu'il y ait un seul honnête homme dans l'univers, disait quelqu'un.—Il est impossible de connaître tous les hommes, lui répondit-on, mais il est très-facile de se connaître soi-même.



POINTE DE L'HOPITAL, BAIE DES ESQUIMAUX, ISLE VANCOUVER.



LIGNE FRONTIÈRE ENTRE LA COLOMBIE ANGLAISE ET LES ÉTATS-UNIS.



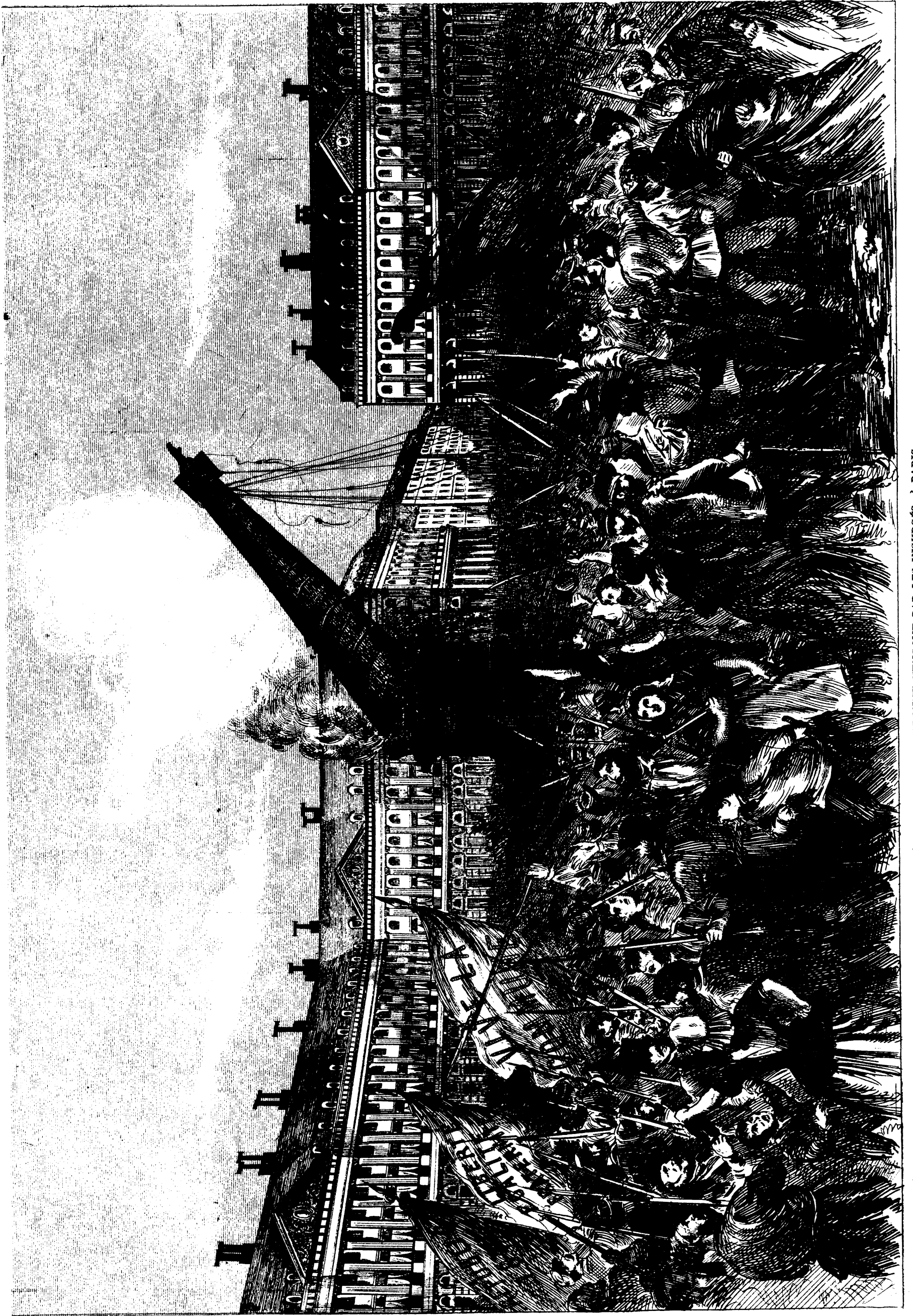
MOULIN À PAPIER ET CHUTES DE LORETTE, PRÈS DE QUÉBEC.



D'APRÈS UN TABLEAU DE L. KNAUS, GRAVÉ PAR WILMANN.

L'OPINION PUBLIQUE, 8 Juin, 1871.

# LE PRINTEMPS.



DÉMOLITION DE LA COLONNE VENDÔME PAR LES INSURGÉS, À PARIS.



## AVIS.

Ceux de nos abonnés qui désirent vendre leur série de l'Opinion Publique de l'année dernière, trouveront à les placer en s'adressant au bureau de l'administration, No. 1, Côte de la Place d'Armes.

## L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 8 JUIN, 1871.

## TRAITÉ DE WASHINGTON.

D'après les nouvelles les plus récentes et qui paraissent le plus autorisées, le Cabinet fédéral n'éludera pas la promesse par lui faite durant la dernière session sur les résultats de la Haute Commission conjointe.

Le Traité sera soumis au Parlement fédéral pour ratification; il est possible que le Parlement ne s'assemble pas cet automne à cet effet, mais il est positif qu'il se réunira en tout cas plus tôt que d'habitude. En attendant, nos pêcheries seront protégées, comme si le Traité n'eût jamais été passé, par la flotille impériale et canadienne.

En ce qui regarde le Canada, il devient donc évident que le Traité ne recevra pas son exécution durant l'année courante. Cela n'est pas un indice que le gouvernement l'ait accueilli avec enthousiasme. On s'accorde généralement à croire que d'ici à la réunion du Parlement, il n'y aura pas de temps perdu et que le gouvernement doit faire tous les efforts possibles pour obtenir de l'Angleterre les équivalents refusés par les Etats-Unis.

Les rumeurs, quelque peu indiscrettes, vont même plus loin: il paraîtrait que l'Angleterre, décidée à asseoir sur une base inébranlable son règlement avec les Américains, tant pour son avantage que pour le nôtre, aurait déjà donné quelques espérances, sinon déjà fait quelques promesses pour engager le commissaire canadien à ne pas jeter d'obstacle dangereux dans la voie de la pacification et du rapprochement entre les deux grands peuples.

Puissent ces rumeurs devenir des réalités! Autrement, la position du gouvernement serait à peine tenable. Comment pourrait-il concilier les concessions de Washington avec les déclarations si fières et si formelles faites par Sir John A. Macdonald à la dernière session?

J. A. MOUSSEAU.

## AVIS A LA CORPORATION.

Plusieurs personnes se plaignent que la Corporation et ses employés négligent certaines rues où on laisse pourrir des chiens et des chats. Par exemple, on dit que la semaine dernière, on voyait encore, mercredi, le cadavre d'un chien qui était mort empoisonné depuis le lundi.

## REVUE ÉTRANGÈRE.

Nous disions dans notre dernier numéro que l'insurrection avait été écrasée après un combat terrible qui avait eu lieu au cimetière du Père-Lachaise. Voici comment les journaux français racontent ce combat:

Cinq mille hommes, commandés par le général Vinoy en personne, ont attaqué le cimetière par le côté sud. A deux heures de l'après-midi, le général Ducrot a amené des renforts. Un peu plus tard, le colonel Berdon est arrivé avec de nouvelles troupes fraîches, et le nombre total de l'armée d'attaque s'est trouvé alors de 12,000 hommes environ.

Le général Vinoy a essayé de cerner complètement le cimetière, afin d'ôter aux insurgés toute possibilité de s'enfuir; mais le nombre d'hommes dont il disposait n'était pas assez considérable pour permettre de former une ceinture, et un espace assez large est resté libre du côté où se trouve la carrière du Père-Lachaise. Beaucoup d'insurgés, à la fin de la lutte, se sont enfuis par cette issue, mais un nombre plus considérable encore a trouvé la mort dans cette tentative.

Quand, après une lutte meurtrière, les soldats du gouvernement ont pu enfin pénétrer dans le cimetière, par les portes du sud, les insurgés ont battu en retraite sur la colline formant l'extrémité supérieure du champ funèbre, et de là, s'abritant derrière les arbres et derrière les tombes, ils ont dirigé un feu meurtrier contre les assaillants.

Alors le général Ducrot, par un mouvement vivement exécuté, a porté ses hommes sur les derrières des Communeux. Ce mouvement a décidé du sort de la journée. Jusque là, les insurgés, retranchés dans une position inexpugnable, avaient pour eux toutes les chances de se maintenir; mais l'apparition sur leurs derrières des zouaves de Ducrot a produit une confusion extrême dans leurs rangs. Ils ont néanmoins continué à se défendre avec la rage du désespoir, chacun combattant pour son propre compte.

A six heures et demie du soir, les forces de la République restaient maîtresses du champ de bataille disputé avec tant d'acharnement. La possession du cimetière a coûté à l'armée des pertes énormes, plus que doubles de celles des insurgés.

## LES DÉGATS MATÉRIELS.

Une grande quantité des monuments et des caveaux de famille du cimetière du Père-la-Chaise ont été détruits pendant la lutte.

Le magnifique monument d'Abelard et Héloïse est en ruines. Le tombeau du père Lemaitre, avec ses colonnes de porphyre, est détruit de fond en comble. On cite encore, parmi les monuments gravement endommagés, ceux d'Alfred de Musset, dont le buste a été mis en pièces, et de Mme Raspail.

La question à l'ordre du jour est le gouvernement futur de la France.

Les journaux français diffèrent grandement d'opinion sur l'avenir de la France. L'Opinion, le Bien Public, le Politique, le Siècle, et le Constitutionnel se prononcent en faveur de la République.

Le Temps, le National, et la Patrie, se montrent très-réticents et n'osent pas s'annoncer ouvertement.

L'Opinion pense que la résignation de Thiers entraînerait une révolution.

Le Siècle dit que Thiers se montre aussi énergique contre les bonapartistes que les républicains rouges.

Le Figaro voudrait une monarchie.

Le Monde, l'Univers, la Gazette de France, le Français et un grand nombre de journaux de la province se prononcent pour le Comte de Chambord auquel l'adhésion des Orléanistes donne une grande force. Mais il n'y a pas de doute que la majorité de la France est encore républicaine et bonapartiste, et qu'avant d'accepter le Comte de Chambord, des flots de sang couleront.

## ANGLETERRE.

Le Times dit qu'il est bien malheureux que les Canadiens soient obligés d'accepter le résultat du travail de la Commission, mais qu'ils le feront par dévouement pour l'Angleterre. Ils sont bien bons ces Anglais, mais nous sommes encore meilleurs qu'eux. Il paraît que les Américains, après avoir eu nos pêcheries et nos fleuves vont demander nos terres, et ils courent une grande chance de les avoir. Pourquoi pas? Nous sommes si bons!

L'Empereur Guillaume a décidé la question de San Juan en faveur des Etats-Unis.

## ITALIE.

On s'attend à un grand mouvement des garibaldiens; les sociétés secrètes sont à l'œuvre, et à la première occasion, l'explosion aura lieu.

Le Pape continue de refuser toutes les offres de garantie et de sécurité qu'on lui fait; il attend avec confiance le dénouement des événements.

Le Dr. Doellinger et le père Hyacinthe s'entendent pour prêcher la croisade contre l'autorité de Rome. Ils font quelques prosélytes, le premier surtout en Bavière et dans d'autres parties de l'Allemagne et de l'Autriche, où il jouissait d'une grande réputation. Il a enseigné la philosophie et la théologie pendant quarante ans et a eu pour élèves plusieurs évêques et archevêques et des centaines de prêtres.

L. O. DAVID.

## LES AVOCATS ET LA COUR DE MAGISTRATS.

..... 2 juin 1871.

## MM. les Rédacteurs,

Dans une communication publiée sur votre feuille d'hier, et datée de Marieville, je lis le passage suivant:

"Ce qui déprécie la Cour du Magistrat, c'est d'abord que sa juridiction au civil est trop restreinte; et en second lieu, c'est que la question, la grande question des honoraires des avocats n'est point tranchée. Les avocats fuiront toujours une Cour qui ne leur accorde point d'honoraire, et le gagnant dans une cause est trop habitué à voir les pots cassés payés par le perdant pour se décider à changer de conduite. Il est évident qu'aussi longtemps que les choses demeureront dans cet état, la charge de magistrat stipendiaire sera une sinécure parfaite."

La première de ces objections, fondée sur la restriction de juridiction de cette Cour, a été assez discutée avant aujourd'hui pour qu'il ne soit pas nécessaire de s'y arrêter.

Quant à la seconde, ayant trait aux honoraires des avocats, comme c'est la première fois peut-être qu'on la formule publiquement, elle mérite réfutation.

Il y a longtemps que cette grande question est tranchée!

Les sections 53 et 54 du chapitre 103, S. R. C., confèrent aux juges de Paix le pouvoir discrétionnaire d'accorder au Plaignant ou au Défendeur, contre la partie adverse, "les frais et dépens qu'ils trouveront raisonnables et conformes à la loi."

Ces dispositions doivent être interprétées comme s'appliquant aux honoraires des avocats. Un précédent judiciaire qui fait autorité sur la matière a même sanctionné cette interprétation.

En 1862, dans une cause de John Moley (Appelant sur Certification) et Raphaël Bellemare (Demandeur en Cour Inférieure), 7, Juriste, p. 1, la Cour Supérieure, à Montréal, Smith J., a décidé: "That a convicting magistrate has the right to grant costs either upon conviction or dismissal of the prosecution, AND EVEN TO ATTORNEYS," en maintenant la conviction du magistrat qui avait condamné le Défendeur au paiement d'un honoraire de 11s. 8d. à l'avocat du Demandeur.

Cet honoraire de 11s. 8d., si je ne me trompe, est encore accordé aux Procureurs qui plaident devant le tribunal de Police à Montréal. Aucun tarif ne règle ces honoraires, cela n'empêche pas cependant que l'avocat ait droit d'en obtenir la taxe contre la partie adverse qui succombe. Et le magistrat du district étant revêtu de tous les pouvoirs des juges de paix, doit, autant que ces derniers, lui en accorder distraction dans chaque contestation où il croit équitable de le faire.

Si votre aimable et spirituel correspondant "Joseph" est membre du Barreau de Marieville, ces explications devront le réconcilier avec l'institution des magistrats de district, et faire disparaître la répugnance qu'il témoigne de lui confier les disputes de ses clients. Cependant, s'il arrivait à M. Joseph d'y porter un litige de la nature de celui engagé entre les deux interlocuteurs de sa Causerie, Ti-Toine et Ti-France, au sujet de la lune et du soleil, il ne lui faudrait pas trouver mauvais que M. le magistrat n'adjugeât pas sur les frais du savant procureur.

J. B. B.

Nous conseillons à nos lecteurs d'aller chez J.-Bte. Rolland, libraire, pour acheter son nouvel album des salons. C'est quelque chose qui vaut la peine et qui ne coûte que \$1.50. Cet album devra être populaire auprès des dames surtout.

## UN ARTISTE.

Tout le monde s'arrêtait, ces jours derniers, devant le portrait de Sa Grâce Mgr Taschereau, exposé dans les vitrines de nos libraires. On admirait la ressemblance de ce portrait fait au crayon, et on lisait au bas avec curiosité, le nom de M. Adolphe Rhô, jeune Canadien de talent, dont les succès ont été hautement appréciés à Québec, l'hiver dernier. Nous venons de voir deux autres portraits faits par cet artiste, ceux de Mgr Lafèche et de M. le G. V. Caron, de Nicolet. C'est parfait.

M. Rhô a l'intention de venir s'établir à Montréal, dans quelques jours.

Il n'y a pas de doute qu'il recevrait beaucoup d'encouragement ici.

M. Rhô est né à Gentilly, et il demeure maintenant à Bécancour, district de Trois-Rivières.

## ELECTIONS.

Les nouvelles candidatures sont celles de:

M. Narcisse Valois et de M. Vinet, dans le comté d'Hoche-laga, contre le député actuel, M. Beaubien.

De Bellefeuille contre M. Molléur, à Iberville.

Robert Harwood, à Vaudreuil.

O. Pelletier, à L'Assomption.

Dr. Larocque contre M. Jodoin, dans Chambly.

Gauthier et Marchessault contre Gélinas, dans le comté de Richelieu.

L'Hon. Laframboise contre Bessette, à Shefford.

L'Hon. Evanturel contre L'hon. Chauveau, dans le comté de Québec.

Gagnon contre Clément, à Charlevoix.

Dr. Reed contre L'hon. Irvine, dans le comté de Mégantic.

Taschereau contre Pelletier, à Bellechasse.

Laurier contre Hemming, à Arthabaska.

## RULOFF LE MEURTRIER.

L'exécution de cet homme, qui a eu lieu dans l'Etat de New-York, le 18 mai dernier, a terminé une carrière de crimes et de mystères. Il est mort comme il avait vécu, dans la pensée qu'il était un grand homme et que sa mort serait une grande perte pour l'humanité. Le fait est qu'il avait peut-être autant d'intelligence que de perversité. Il a passé sa vie à voler et à tuer, et à étudier le moyen de réduire toutes les langues à une seule, et il a fait sur cette question des lectures et des ouvrages qui dénotent beaucoup d'études et de talent. Il a été médecin, professeur de langues, commis et courrier aux Etats-Unis qu'il a parcourus en tous sens, et il a pratiqué le droit avec beaucoup de succès au Nouveau-Brunswick. Mais sa passion pour le vol le forçait de changer de lieu constamment et le jetait dans les prisons où il a passé la plus grande partie de sa vie. Comme meurtrier, il se signala du premier coup par l'assassinat de sa jeune femme et de son enfant, dont il enferma les restes dans un buffet pour les jeter ensuite dans l'eau. Les cadavres n'ayant pu être trouvés, Ruloff ne fut condamné qu'à dix ans de pénitencier pour enlèvement. Après ces dix ans de prison, il est arrêté et emprisonné tous les ans et tous les six mois même, soit pour vol ou pour meurtre, et il vient toujours à bout de sortir de prison en corrompant ses gardiens et souvent même il échappe aux condamnations en plaçant lui-même ses causes avec un rare talent. Mais enfin il a fini par se faire pendre pour avoir assassiné un jeune homme du nom de Merrick; nous avons déjà donné les détails de ce meurtre. Il a passé ses derniers jours à compléter ses études sur la fusion et l'origine des langues, mais le bourreau l'a interrompu dans ses recherches; c'est ce qui a paru le peiner davantage. Il s'est plaint de la cruauté de la société à son égard. La dissection de la tête de Ruloff a confirmé une fois de plus les principes de la physiologie.

Le cerveau pesait 59 onces, c'est-à-dire 9<sup>1</sup>/<sub>2</sub> ou 10 onces de plus que la moyenne. Le cerveau le plus pesant qu'on ait pesé est celui de Cuvier qui atteignait 65 onces. Celui de Daniel Webster pesait 64 onces, celui du Dr. Abercrombie pesait 63 onces, et le poids minimum, celui des idiots, est de 20 onces. La partie inférieure, le cervelet, est ordinairement avec le reste dans la proportion de 1 à 8 et 8-10èmes. La partie inférieure qui préside aux fonctions animales et mécaniques était chez Ruloff excessivement grosse, tandis que la partie supérieure à laquelle on attribue le sens moral était excessivement défectueuse. D'après la formation de sa cervelle on pourrait considérer ce sujet comme un animal féroce et presque irresponsable de ses actions. Et le sentiment du bien et du mal était tellement absent chez lui qu'il ne se croyait pas un méchant homme et qu'au moment de son exécution, il se lamentait sur la cruauté de la société à son égard.

Sa tête au-dessus des sourcils mesurait 24 pouces et demi de tour. Mais le crâne avait une épaisseur qu'on rencontre rarement, d'un demi pouce en plusieurs endroits. Il fallut trois quarts d'heure pour le scier, et l'opérateur commençait à croire que sa tête était complètement ossifiée.

Les muscles du cou avaient l'épaisseur et la tenacité de ceux d'un boeuf. Son corps pesait 175 livres.

Diogène comparait les grands au feu, dont il ne faut ni s'éloigner ni s'approcher trop.

On écrit d'Ottawa que l'attitude hostile de la presse canadienne vis-à-vis du traité de Washington, a modifié considérablement les vues du Cabinet. Il avait été décidé d'abord de faire de sa ratification une question ministérielle, mais les ministres diffèrent d'opinion à ce sujet. L'intention de Sir John Macdonald est de mettre le traité devant le Parlement, en février prochain. On espère que d'ici là les opinions des plus ardents adversaires du traité se modifieront; sinon Sir John déclarera que ce sont les meilleures conditions qu'il a pu obtenir pour la Puissance, et rejettera sur la Chambre la responsabilité du rejet du traité.

#### OPINION D'UN OFFICIER PRUSSIEN.

Si vous êtes curieux de connaître l'opinion des Allemands sur l'armée française et ses généraux, la voici. J'ai eu occasion de rencontrer, il y a quelques jours, un officier supérieur bavarois. Il avait assisté à la bataille de Gravelotte et aux différents combats en avant de Bourg la Reine, près de Paris. Parlant parfaitement le français, homme distingué, affable, il répondit avec franchise à mes questions:

Q. Que pensez-vous des soldats français?

R. Le soldat français est excellent, d'une grande bravoure, je l'estime, et je crois que s'il avait été parfaitement commandé, la guerre aurait eu un tout autre résultat. Rien ne perd la discipline comme les défaites.

Q. Mais le nombre de troupes françaises engagées était insuffisant pour cette guerre, n'est-ce pas?

R. De troupes vraiment sérieuses, oui.

Q. Vous dites que ces troupes étaient mal commandées, il y avait pourtant de bons généraux.

R. De bons généraux, il y en avait plusieurs, mais beaucoup d'officiers n'avaient pas les capacités de leur grade.

Q. MacMahon était-il un bon général?

R. Un excellent général; il nous a livré plusieurs batailles très-meurtrières pour nous. Il a eu tort de s'en laisser imposer par l'Empereur et d'oser exécuter la marche de flanc qui a abouti à Sedan. C'était une manœuvre absurde, une faute inexcusable.

Q. Et Bazaine, a-t-il trahi, suivant vous?

R. Bazaine, jamais! c'est un véritable homme de guerre. A chaque sortie de Metz, il nous tuait 2 à 3,000 hommes.

Q. Ent-il pu se débloquer?

R. C'eût été bien difficile; il lui fallait deux victoires coup sur coup pour y arriver, et nous étions trop nombreux pour qu'il ait eu quelques chances.

#### ORDRE DU JOUR.

Suite.

Mettre un soldat à l'ordre du jour, c'est mentionner la part glorieuse qu'il a prise à une victoire, les actes de bravoure par lesquels il s'est fait remarquer. On sait l'influence que ces ordres du jour exerçaient sur les soldats de Napoléon Ier, l'émulation que leur donnait l'espérance d'être remarqués et honorés par le grand guerrier.

On ne lira pas sans intérêt les noms de quelques-uns de ceux qui ont été mis à l'ordre du jour pour s'être distingués dans le siège de Paris.

VIEL, capitaine à l'état-major de l'artillerie du 2e corps.—A donné le plus bel exemple d'énergie et de sang-froid en restant au feu quoique blessé grièvement.

BUREAU (Allyre), sous-lieutenant auxiliaire à la 5e batterie du 10e régiment.—S'est fait remarquer de toute sa batterie par son sang-froid et son énergie; a aidé les servants à enlever à bras une pièce sans avant-train.

LANGLOIS, adjudant à la 16e batterie du 8e régiment.—A soutenu le courage de ses hommes en chargeant lui-même une de ses pièces dans un moment des plus critiques.

CHASTAGNÈDES, artificier de la 5e batterie du 21e régiment.—Blessé à la main d'un éclat d'obus, est allé se faire panser à l'ambulance, pour revenir immédiatement après reprendre son poste au feu.

TRUDRI, deuxième conducteur à la 5e batterie du 22e régiment.—Quoique blessé gravement, a ramené sa pièce avec un seul cheval, les trois autres étant tués.

PERSEVAL, lieutenant en second de la 1ère compagnie du 2e régiment.—Blessé le 2, a continué son service, et le lendemain, 3, a été tué dans le clocher de Champigny qu'il était en train de créneler.

KLEINE, maître ouvrier à la 17e compagnie du 3e régiment, sous-chef de bureau au ministère de l'instruction publique, chevalier de la Légion d'honneur, 45 ans.—S'est engagé dans le génie militaire avec son fils âgé de 17 ans, et a toujours avec lui recherché les positions périlleuses.

PRÉVAULT, lieutenant-colonel.—Jeune officier supérieur qui donnait à l'armée les plus légitimes espérances. Il devait à sa brillante conduite, comme chef d'un bataillon de zouaves, le grade auquel il venait d'être promu, et c'est en combattant vaillamment à la tête du 42e régiment qu'il a été frappé à mort.

CAHES, chef de bataillon.—S'est signalé le 30 novembre sur le plateau de Chennevières par sa vigueur et son entrain. Contusionné le 2 décembre par un éclat d'obus à la poitrine, il est venu reprendre le commandement de son bataillon après avoir été pansé. Blessé le 30 septembre au combat de Chevilly.

GIROUX, capitaine adjudant-major.—A dirigé pendant sept heures, le 2 décembre, la défense d'un jardin entouré par l'ennemi. Forcé à battre en retraite, il a fait sortir tous les hommes par une brèche, et a été frappé mortellement au moment où, ayant assuré la retraite du dernier de ses soldats, il quittait le jardin pour aller les rejoindre.

ARRIGHI, soldat.—Le 2 décembre, est resté pendant sept heures sur un mur, exposé au feu de l'ennemi dont il observait les mouvements.

MARCHAND, soldat.—Blessé deux fois, n'a pas voulu se retirer; ne s'est laissé enlever du champ de bataille qu'après un troisième coup de feu qui lui a cassé la jambe.

PROAL, capitaine adjudant-major.—S'est fait remarquer par son énergie et sa bravoure en chargeant l'ennemi à la tête de son bataillon, au combat du 30 novembre où il a été blessé mortellement.

FAURE, soldat de 1ère classe.—Le 2 décembre, au parc du Petit-Bry, a tué ou blessé trois soldats prussiens; s'étant avancé pour prendre leurs armes, il s'est trouvé en face de quatre autres Prussiens qu'il a sommés de se rendre et qu'il a ramenés prisonniers.

PARISOT, capitaine.—A porté avec la plus grande énergie sa compagnie au secours des compagnies de gauche compromises; a été tué à bout portant après avoir abattu deux ennemis avec son revolver.

MARTEL, lieutenant.—A été blessé grièvement; a été magnifique pendant tout le combat du 2 décembre; a ramené plusieurs fois ses hommes qui faiblissaient sous l'effort considérable des Prussiens.

DOGAT, soldat de 2e classe.—Au combat du 2 décembre, au moment où, sur la gauche, les Prussiens cherchaient à gravir le plateau, a entraîné plusieurs de ses camarades, a construit avec eux une barricade; a arrêté les progrès de l'ennemi qu'il a attaqué à la baïonnette.

LÉONVILLE, soldat de 2e classe.—Blessé d'un coup d'épée par un officier prussien au combat du 2 décembre, a désarmé cet officier et l'a tué en le traversant de part en part avec l'épée qu'il lui avait arrachée.

SUBILTON, sergent.—A passé la Marne dans une barque avec cinq hommes résolus; s'est jeté dans les vergers et derrière les haies sur les flancs de l'ennemi qui occupait une tranchée, l'en a chassé en lui tuant plusieurs hommes.

ROQUES, soldat.—Blessé à la tête et à la main, n'est allé à l'ambulance que sur les ordres réitérés de son capitaine, et est revenu au combat après avoir été pansé.

PALTU, capitaine.—A fait l'admiration du régiment en entraînant sa compagnie et en l'électrisant par son exemple; a été tué roide.

BARON, soldat.—Cité par sa bravoure et son sang-froid. Toujours le premier à l'attaque et le dernier à la retraite.

DE PODENAS, capitaine.—A entraîné sa compagnie avec la plus remarquable vigueur; a eu un cheval tué sous lui et a été blessé mortellement au moment où il culbutait l'ennemi.

PRIMAT, lieutenant.—A résisté à un retour offensif avec un sang-froid au-dessus de tout éloge. Incomplètement guéri d'une blessure reçue à Metz, il avait demandé à reprendre du service et a trouvé une mort glorieuse en repoussant, avec sa compagnie, un ennemi très-supérieur en nombre.

LEROUX, lieutenant.—Attaqué vigoureusement par l'ennemi, s'est maintenu avec énergie dans sa position, et s'y est fait tuer sans reculer.

BOTARD (Joseph), soldat.—Est resté pendant cinq heures sous le feu, dans un lieu découvert, pour surveiller les mouvements de l'ennemi et ne pas laisser surprendre les tirailleurs de sa compagnie.

TILLER, lieutenant-colonel.—Le 30 novembre, à la tête de quarante hommes de son régiment, a pris et gardé une position dont tous les efforts de l'ennemi n'ont pu le déloger.

LELIEVRE, caporal d'armes.—Est allé relever, sous une grêle de balles, son commandant mortellement blessé.

BOUTELLIER, sous-lieutenant.—Blessé grièvement en enlevant brillamment une tranchée à la tête de sa compagnie.

LE DÔME DU CAPITOLE.—Le dôme du Capitole à Washington est un des monuments les plus remarquables de l'Amérique. Il a 108 pieds de plus haut que le monument de Washington à Baltimore, 68 pieds de plus que celui de Bunker Hill, et 23 pieds de plus que la tour de l'Église de la Trinité, à New-York. C'est le seul dôme considérable de fer qu'il y ait dans le monde. C'est une immense sphère creuse, en fer, de 3,000, 200 livres. Comment cela fait-il? plus de 4,000 tonneaux, ou environ la charge de 700,000 hommes, ou de mille chars, qui, prenant 4 tonneaux chacun, mesureraient deux milles et demi de longueur. Juste au-dessus de votre tête est une figure en bronze "l'Amérique" pesant 14,985 lbs. La pression du dôme de fer sur ses piliers est de 13,477 livres par pied carré. La pression de St. Pierre, à Rome, est près de 20,000 de plus, et Ste. Geneviève, à Paris, 66,000 livres de plus. Pour écraser le support du dôme de Washington, il faudrait une pression de 155,270 lbs. par pied carré. Il a coûté environ \$1,100,000. Les nouvelles ailes coûtent \$6,500,000.

#### MARCHÉ DE MONTRÉAL

LA SEMAINE DERNIÈRE.

FARINE par baril de 196 lbs.—Supérieure extra \$0.00 nominale; extra, \$6.45 à \$6.60, de goût, \$6.00 à \$6.05; supérieure fraîche moule de blé de l'Ouest, \$5.45 à \$5.50; superfine ordinaire du Canada, \$5.45 à \$5.60; farine forte pour boulangers, \$5.80 à \$6.10; superfine de blé de l'Ouest (Canal Welland, nominale, \$5.50 à \$0.00 facile; marque de la cité pour super. (de blé de l'Ouest) \$0.00; supérieure No. 2 du Canada, \$5.20 à \$5.25; États de l'Ouest No. 2, \$0.00 à \$0.00; nominale; belle \$4.90 à \$5.00; moyenne, \$4.50 à \$4.60; recoupe, \$3.75 à \$4.00; farine en sacs H. C., \$2.77 1/2 à \$0.00; sacs de la cité, \$2.90 à \$3.00.

Bœuf, 1re qualité, par 100 lbs.....	\$8 à 9
Bœuf, 2me qualité.....	6 à 7
Vaches à lait.....	20 à 30
Vaches extra.....	30 à 70
Veaux, 1re qualité.....	8 à 10
Veaux, 2me qualité.....	6 à 8
Veaux, 3me qualité.....	3 à 6
Moutons, 1re qualité.....	6 à 8
Moutons, 2me qualité.....	4 à 6
Agneaux, 1re qualité.....	3 à 4
Agneaux, 2me qualité.....	2 à 3
Cochons, 1re qualité.....	8 à 10
Cochons, 2me qualité.....	4 à 3
Foin, 1re qualité, par 100 bottes.....	10 à 12
Foin, 2me qualité.....	8 à 10
Paille, 1re qualité.....	7 à 8
Paille, 2me qualité.....	6 à 7

MALAISIE.—Les naturels mangent presque tous les animaux de leurs forêts, depuis le singe, qu'ils chassent comme destructeur de leurs plantations de riz, et qu'ils dépouillent seulement de son poil, jusqu'au Galéopithèque, dont l'odeur n'a rien de repoussant pour eux, et à une grande chauve-souris, dont la chair blanche, délicate et très-tendre, a une saveur musquée qui leur est très-plaisante. Ils mangent aussi la chair du tigre, qu'ils considèrent comme un spécifique souverain contre toutes les maladies et qu'ils croient avoir la vertu de communiquer à l'homme du courage et de la sagacité.

Les alligators encore jeunes, les serpents et surtout les grenouilles, les sauterelles, et beaucoup de mollusques marins ou terrestres, fournissent aussi un appoint aux repas.

TIMOR.—Ils font aussi des galettes assez nutritives avec des sauterelles pilées (Dampier).

#### VARIÉTÉS.

Un père disait à son fils le jour de ses noces: Lorsque tu faisais la cour à ta fiancée, je te disais de garder les yeux tout grand ouverts: maintenant que tu es marié, je te conseille de les garder fermés à demi.

Un conseiller gourmandait un cheval rétif. Le cheval, qui se sentait monté par un mauvais cavalier, ne fut pas plus tôt en pleine campagne que, par une première saccade, il le mit hors des étriers, et par une seconde, le jeta dans un grand fossé plein d'eau par-dessus, et boueux dans le fond. Notre homme fit tous ses efforts pour se tirer de là; mais il ne put en venir à bout. Apercevant de loin un paysan, il l'appela en lui criant: "Viens à mon secours, mon ami! arrive promptement, je suis un malheureux conseiller!" Le paysan arrive, et, le voyant enterré dans la boue, lui dit: "Ma foi, monsieur le conseiller, celui qui vous a conseillé de vous baigner là vous a donné un bien mauvais conseil."

Un seigneur, qui se mêlait de jardinage, en taillant une branche, se tailla aussi la jambe, et se fit une blessure d'où le sang coula abondamment. Le jardinier, voyant cela, lève les yeux au ciel, avec l'accent du regret, et dit à son maître: "Ah! monseigneur, quel dommage d'avoir abimé un si joli bas!"

Un paysan, apercevant un œuf flotter sur la rivière, crut pouvoir le prendre avec la main; mais en s'étendant, le poids de son corps l'entraîna dans l'eau et l'œuf lui échappa. Comme il ne savait point nager, il se trouvait en grand danger, et s'imaginant que Dieu voulait le punir de sa gourmandise, il fit le vœu de ne jamais manger d'œufs. Puis il trouva moyen de s'accrocher à quelque racine, et bref, il se tira d'affaire. Faisant alors réflexion sur la conséquence de son vœu qui le mènerait à mourir de faim les jours maigres: "Oh! oh! dit-il, je m'explique: je fais vœu de ne point manger d'œufs à moins qu'ils ne soient cuits."

Un homme abandonné des médecins fit venir un juré-crieur pour disposer son enterrement. Après avoir examiné combien il fallait pour la cerc et pour la tenture: "Tenez, dit-il, je vous donnerai cinquante ecus, et je ne me mêlerai de rien."

Price de quelques reliques illustres.—L'habit que Charles XII portait à Pultava fut vendu en 1825, à Edimbourg, 560,000 francs; en 1816, lord Shaftesbury paya 16,500, une dent de Newton, qu'il porta sur une bague; un Anglais offrit, sous la restauration, 100,000 d'une dent d'Héloïse, lorsqu'on transporta ses restes. Le crâne de Descartes, ô contraste! fut donné en 1820, à Stockholm, pour 99 francs; une canne de Voltaire a été vendue 500 francs; une veste de J. J. Rousseau, 959 francs; sa montre en cuivre, 500 francs; la perruque de Kent, 500 francs; celle de Sterne, 5,350 francs; un chapeau porté par Napoléon à la bataille d'Eylau, 1920 francs; l'habit dont l'amiral Nelson était revêtu à Trafalgar, 3,800; c'est le Prince Albert, mari de la reine Victoria, qui s'en fit l'acquéreur.

#### AGENTS DE "L'OPINION PUBLIQUE."

MM. Lépine et Darveau, Libraires.....	Québec
Dumontier, Libraire.....	Lévis
Roberge, Maître de Poste.....	New-Liverpool
Ls. Béland, marchand.....	St. Ferdinand d'Halifax
S. Belleau, marchand.....	St. Sophie d'Halifax
J. Pitau, Avocat.....	Somerset
L. Genest, marchand.....	St. Henri
M. Morin, N. P.....	St. Anselme
Docteur Lebel.....	St. Gervais
M. Montmény, Maître de Poste.....	St. Charles, Bellechasse
Ursin Mercier, marchand.....	St. Michel de
François Bélanger, Mtre de Poste.....	St. Valier
J. S. Vallée, Maître de Poste.....	St. Thomas, Montmagny
S. Gamache, marchand.....	Cap St. Ignace
Eugène Casgrain, arpenteur.....	L'Islet
Firmin Proulx, Imprimeur-libraire.....	St. Anne Lapocatière
E. Chapleau, marchand.....	St. Paschal
Ls. Bégin, N. P.....	Kamouraska
Elz. Pelletier, marchand.....	Rivière du Loup, en Bas
Géo. Dionne, marchand.....	Cacouna
Thomas Pelletier, marchand.....	Trois Pistoles
F. Couillard, Maître de Poste.....	Rimouski
Ls. Quellet, Instituteur.....	Nouvelle Shoobred. Bonav.
Ls. Foisy, Maître de Poste.....	Arthabaska Station
A. Béland.....	Arthabaska ville
Ls. E. Galipeault, N. P.....	Pont de Maskinongé
M. D'Aigle.....	Beleil
Ladislav Archambault.....	L'Assomption
Théophile Pâquet, marchand.....	Sault-au-Récollet
G. B. Lamarche.....	St. V. de Paul et Ste. Martine
A. Normandin, Maître de Poste.....	Village St. Jean Baptiste
F. Le Buf.....	St. Pierre Miquelon
Blake Langlais.....	Tanneries des Rolland
A. O. Clément, Maître de Poste.....	Baie St. Paul
Elie Pellant.....	Berthier, en haut
L. B. D'Aoust.....	Pointe-Claire
Alfred Lorde.....	Sorel
P. L'Espérance, Maître de Poste.....	Longueuil
J. A. Fournier, N. P.....	Chambly Bassin
Ferdinand Gagnon.....	Worcester, U. S.
M. Joassin.....	Valleyfield
Le major F. Charon.....	St. Hubert
Eugène Vadebonceur.....	Rivière du Loup, en Haut.
J. O. Poirier, Mtre de Poste.....	St. Jacques le Mineur.
Alonzo Pierrepont.....	Winnipeg, Manitoba.
Ls. Normandin, Mtre de Poste.....	Boucherville.
A. Paré, Mtre de Poste.....	St. Bruno.
L. P. Bernard, Ecr.....	Cap Santé.
L. A. Grison.....	Ottawa.
Jos. Labelle, Asst.-Mtre de Poste.....	St. Thérèse.
W. Chapman, Ecr.....	St. François, Beauce.
T. Charbonneau, Ecr., Mtre de P. L'Acadie.	
J. O. Poirier, Mtre de Poste.....	St. Jacques le Mineur.
Julien Brosseau, Ecr., Mtre de P. Laprairie.	

ENREGISTRÉ en conformité de l'Acte pour protéger les droits d'auteurs, de 1868.

## L'INTENDANT BIGOT.

PAR JOSEPH MARMETTE.

### CHAPITRE III.

BERTHE.

Une heure s'était écoulée depuis que Sournois l'avait laissée évanouie dans la tour de l'ouest, lorsque la jeune fille reprit connaissance.

La somptuosité de l'appartement, la lumière pâle jetée par la bougie sur la riche tenture à personnages qui couvrait les murs, le silence régnant dans la chambre, ne lui parurent d'abord que la continuation des rêves qui l'avaient agitée pendant qu'elle était évanouie.

Mais la fatigue qu'elle ressentit aussitôt par tous ses membres l'éveilla tout à fait, et elle se mit sur son séant.

— Mon Dieu ! se dit-elle, où suis-je donc ? Que s'est-il passé ?

Ses yeux interrogèrent avec une curiosité mêlée d'effroi les objets, nouveaux pour elle, qui l'entouraient.

Pendant quelques minutes, ses regards errèrent d'un meuble à l'autre avec cette lenteur qui indique une profonde préoccupation d'esprit.

Elle cherchait à se ressouvenir.

Ses yeux s'étant arrêtés sur l'un des sujets mythologiques de la tapisserie, qui représentait, avec tout le cynisme dont cette époque était capable, Jupiter déguisé en satyre et surprenant Antiope, le sang lui monta aux joues.

Sa pudeur de jeune fille lui fit détourner avec dégoût la tête de cette allégorie transparente qu'elle ne comprenait pourtant qu'à demi.

Puis elle sauta à bas du lit avec autant de terreur que si elle s'y fût trouvée couchée au milieu de reptiles.

Elle se rappelait maintenant les événements de la soirée ; sa rencontre avec l'intendant Bigot, la frayeur que lui avait causée la poursuite, les propos cyniques et l'assaut de Sournois.

— Oh mon Dieu ! s'écria-t-elle en tombant à genoux, protégez-moi contre les desseins pervers de l'intendant ! Vous, mon bon père, et toi, mère chérie, qui êtes maintenant au ciel, ne permettez pas que votre enfant devienne la victime de cet homme infâme !

Une résolution soudaine jaillit ensuite du cerveau de la jeune fille.

Elle courut vers la porte qu'elle essaya d'ouvrir. Mais Sournois l'avait verrouillée au dehors ; et les efforts de la pauvre enfant furent inutiles.

Alors elle se dirigea vers une des fenêtres après en avoir écarté les épais rideaux.

Le silence le plus complet régnait autour du château, et la lune, qui apparaissait à travers la cime des grands arbres, semblait s'y bercer mollement endormie sur ce lit de feuillage qu'une faible brise agitait doucement, comme une blonde créole qu'on voit se balancer dans un hamac en rêvant à ses amours.

Notre héroïne mesura d'un regard atterré la distance qui la séparait du sol.

Il y avait au moins trente pieds de hauteur ! Comment franchir cet obstacle qui s'opposait à sa fuite, faible et seule comme elle était ?

De nouveau cette pensée ébranla son courage et elle se mit à pleurer.

Alors, ainsi qu'il arrive bien souvent dans les situations désespérées, les souvenirs heureux du passé vinrent en foule, comme une joyeuse volée d'oiseaux, s'abattre sur son front. Car le malheur semble souvent se complaire à joindre l'ironie à la cruauté, en nous rendant plus cuisantes les souffrances du présent par le douloureux contraste qu'offre la souvenance des plaisirs évanouis.

Aussi mademoiselle de Rochebrune vit-elle tout d'abord défilé devant ses yeux les heureux épisodes de son enfance.

Elle se rappela les tendresses que lui prodiguait sa mère, qu'elle voyait, dans sa pensée, comme une blanche apparition penchée sur son lit d'enfant pour lui donner le dernier baiser du soir.

Elle se revoyait entre Mme et M. de Rochebrune. Celui-ci tenait sa fille sur ses genoux et chassait ses pieds mignons d'une charmante paire de mocassins qu'il venait de lui apporter à la suite d'une expédition contre les sauvages. L'enfant battait des mains à la vue des brillantes broderies en piquants de porc-épic teints de couleurs vives et variées.

Puis Mme de Rochebrune, morte alors que sa fille n'avait pas encore six ans, s'effaçait du tableau, et Berthe se retrouvait seule avec une vieille servante qui tâchait de lui faire oublier, par ses gâteries, la mort de la mère et l'absence de M. de Rochebrune, que le service tenait éloigné de Québec durant la belle saison.

Venait ensuite le souvenir d'un été passé à Charlesbourg, où la vieille Marie l'avait menée chez un parent de la servante.

A travers ses larmes, elle ne pouvait s'empêcher de sourire en se voyant courir, avec deux petites filles de son âge, sur les riantes côtes de Charlesbourg.

Le ciel était bleu, brillant le soleil, et les

papillons secouaient leurs ailes d'or sur les foins embaumés. Soudain l'une des paysannes s'arrêtait en poussant un cri de joie. Et les trois lutins s'agenouillaient auprès d'un pied de belles fraises roses comme les lèvres gourmandes qui les savouraient.

Le sourire persistait à effleurer sa bouche à la seule pensée qu'au retour de cette course joyeuse, le fils du fermier lui avait donné un petit lièvre qu'il venait de prendre dans le bois voisin.

Bibi, farouche d'abord, avait bientôt fini par s'approprier jusqu'à venir prendre sa nourriture dans le tablier de sa jeune maîtresse. Alors elle couvrait de baisers les longues et soyeuses oreilles du lévraut, qui n'en continuait pas moins à croquer son repas à belles dents et avec des petits mouvements de tête qui plongeait l'enfant en extase.

Puis, c'était l'hiver, et Berthe se trouvait au coin du feu avec son père et un petit ami à elle, Raoul de Beaulac.

Celui-ci, qui avait trois ans de plus que Berthe, venait tous les soirs entendre les récits de batailles et de combats qui exaltaient sa jeune imagination.

Tandis que la vieille Marie tricotait, à moitié perdue dans l'ombre derrière un angle de la vaste cheminée, le feu flambait dans lâtre en pétillant, et faisait danser sur les murs de la salle des ombres bizarres que les deux enfants prenaient pour les fantômes des guerriers morts dont le vieux militaire leur racontait les glorieux exploits.

Son cœur palpita plus vite encore quand le souvenir de la perception de ses premiers sentiments d'amour lui revint à la mémoire.

C'était par une après-midi du mois de juillet de l'année où vit mourir M. de Rochebrune.

Les deux enfants, Berthe avait alors douze et Raoul quinze ans, étaient sortis de la ville pour aller folâtrer dans les champs, qui étaient alors leur verdure à l'endroit maintenant occupé par le faubourg Saint-Jean.

L'air était tiède et parfumé. Le soleil s'inclinait lentement à l'horizon en versant des flots de lumière sur les eaux du fleuve, qui semblaient dormir dans la baie formée par la rive nord du Saint-Laurent et l'embouchure de la rivière Saint-Charles.

Les blanches maisonnettes de Beauport miraient leurs toits rouges et pointus dans l'onde calme et transparente du fleuve ; et, plus loin, entre l'île verdoyante d'Orléans et la Pointe-Lévi, la voile d'un bateau s'était arrêtée assoupie par l'absence de vent et le doux roulis des vagues paresseuses.

De temps à autre une rumeur, à demi étouffée par la distance, s'élevait au-dessus de la ville et arrivait jusqu'aux enfants.

Autour d'eux chantaient les cigales. Des oisillons voltigeaient dans les blés verts et se jetaient l'un à l'autre leurs gazouillements.

Berthe, qui n'avait alors que douze ans, se laissait aller à un babil naïf et sans suite, ses paroles suivant le vol de ses folâtres pensées et parfois celui des libellules au corsage d'or dont les ailes diaphanes bruissaient parfois à son oreille.

Quant à Raoul, ses quinze ans révolus, avec en outre certaine autre cause dont nous aurons bientôt le secret, lui inspiraient un air sérieux et rêveur qui étonnait d'autant plus Berthe qu'elle avait remarqué, depuis quelque temps, combien son compagnon de jeu se montrait avec elle taciturne et rêveur.

— Qu'as-tu donc, Raoul ? lui demanda-t-elle tout à coup, tandis que celui-ci soupirait après avoir jeté à la dérobée un long regard à son amie. T'ai-je fait de la peine que tu parais si triste ?

— Oh non !

— Alors tu es fâché ?

— Encore moins.

— Mais enfin tu as quelque chose ?

Il ne répondit pas d'abord, puis, comme à regret :

— Tu es trop jeune encore, vois-tu, pour me comprendre.

— Oh ! dans ce cas, gardez vos secrets, monsieur, répondit Berthe, dont un sanglot fit trembler la voix.

Raoul n'y put tenir, et lui prenant une main qu'elle lui laissa sans contrainte comme sans émotion :

— Eh bien ! je t'aime, Berthe !

— Et c'est pour ça que tu es si triste ?

— Oui, car il m'arrive souvent de penser que tu en aimeras un autre auquel tu te marieras un jour.

— Mais ne t'ai-je pas promis d'être ta petite femme ?

Raoul soupira plus fort que jamais. Et comme Berthe inclinait vers lui sa tête en souriant au milieu de ses larmes, le vilain garçon, abusant de sa force et de l'occasion, enlaça de son bras le cou de l'enfant.

Leurs lèvres se rencontrèrent dans un baiser pur comme celui des anges.

Quand ils revinrent à la ville, Berthe était rêveuse à son tour ; et le soir, elle s'endormait en murmurant le nom de Raoul.

Cette dernière scène, en se déroulant devant notre héroïne, lui firent verser de nouveaux pleurs.

Car, depuis lors, ils avaient continué de s'aimer. Et Raoul de Beaulac, qui était maintenant un brillant officier, passait, non sans raison, pour l'heureux fiancé de Mlle de Rochebrune.

— Mon Dieu ! s'écria-t-elle en revenant à elle-même, Raoul saura-t-il ce que je suis de-

venue ? Et s'il fait des recherches, pensera-t-il à les pousser jusqu'ici ? Guidez-le vers moi, Seigneur, afin qu'il me sauve, lorsqu'il en est encore temps !

Ces dernières pensées ayant ramené vers elle le cours de ses idées tristes, elle en vint à passer en revue les malheurs qui étaient venus fondre sur elle dans l'automne de mil sept cent cinquante-cinq.

Elle se rappela son père revenant blessé, après la bataille de la Monongahéla, et le saisissement qu'en avait éprouvé la vieille Marie qui, de surprise, tomba en paralysie et mourut trois semaines plus tard.

Car en ces heureux temps, les serviteurs aimaient souvent leurs maîtres à l'égal de leurs parents.

Puis le sombre tableau de leur misère subséquente se dressa devant elle dans toute son horreur. Elle s'y revit mourante de faim près du cadavre de son père tombé d'épuisement sur le seuil du palais de l'intendant.

— Et ce même homme, qui a contribué en quelque sorte à la mort de mon père, me tient maintenant en son pouvoir ! se dit-elle en essayant soudain ses larmes d'une main ferme. Ah ! plutôt mille morts que rester ici !

Elle ouvrit la fenêtre et se pencha comme pour se précipiter à l'extérieur.

Mais un éclair de réflexion la retint.

Trois pas la rapprochèrent du lit, dont elle s'empressa de tirer à soi les draps de fine toile.

Par des nœuds bien serrés, elle en reunit trois bout à bout et revint vers la fenêtre.

Un rapide coup d'œil jeté au dehors l'assura qu'il n'y avait personne au proche.

En prêtant l'oreille, elle n'entendit que le coassement des grenouilles, dont le chant monotone s'élevait d'un étang formé par le cours du ruisseau, et que le murmure de la brise à travers les feuilles.

Après avoir eu soin de retenir l'autre extrémité dans sa main, elle lança par la fenêtre l'un des bouts de ces draps réunis.

La toile glissa du haut en bas de la muraille comme un long fantôme blanc.

Berthe ne put retenir une légère exclamation de joie en voyant qu'elle touchait le sol au pied de la tourelle.

Cette espèce d'échelle l'aiderait à s'enfuir.

Elle était en frais d'attacher à une espagnolette de la croisée le bout du drap qu'elle avait retenu, lorsqu'elle entendit un bruit de pas qui faisaient craquer le petit escalier de la tour.

Une sueur froide passa sur ses membres avec un tremblement nerveux, et elle resta sans remuer en prêtant l'oreille.

Qu'elle fit encore un nœud, et elle était sauvée.

Mais l'émotion agitait tellement ses mains qu'elle ne put l'achever.

Les verrous de la porte firent entendre un aigre frincement entre les crampons de fer, et l'on frappa du doigt à l'extérieur.

Un homme entra.

C'était Bigot.

Ses regards se portèrent d'abord sur le lit, dont le désordre le frappa d'autant plus qu'il ne voyait pas celle qu'il y pensait trouver.

Il jeta ensuite un vif coup d'œil autour de la chambre.

Rien.

Car les rideaux l'empêchaient d'apercevoir Berthe qui grelottait de peur en arrière de ce frère rempart.

— Par Satan ! cria Bigot, se serait-elle donc enfuie ! Je gage que ce maudit Sournois aura négligé de fermer les grilles de fer qui condamnent à volonté les fenêtres. Gare au pendard si la filette s'est sauvée par là !

Il se rapprocha de la croisée dans l'embrasure de laquelle se tenait Mlle de Rochebrune, lorsque celle-ci écarta le rideau d'une main et s'écria :

— Si vous faites un seul pas vers moi, Monsieur, je me jette en bas de cette tour, et vous ne m'aurez que morte !

L'intendant s'arrêta stupéfait et grommela : — Ce maraud de Sournois avait en effet oublié les grilles ! Il me paiera cela demain !

S'adressant ensuite à Berthe :

Mais, ma belle enfant, je ne vous veux point de mal. Au contraire. Allons, calmez-vous un peu, et consentez à m'écouter.

— Mademoiselle Courcy de Rochebrune n'a rien à entendre de M. Bigot, s'écria Berthe d'une voix ferme et remplie d'un superbe dédain.

En face de l'insulte, le sang patricien des Rochebrune se révoltait en elle et dominait de toute sa force l'ébranlement nerveux qui l'avait un instant saisie.

Tant que le danger s'était montré vague et à demi caché sous un voile de mystère qui en rendait les approches encore plus redoutables aux yeux de Berthe, la jeune fille avait eu peur. Mais maintenant que le péril se dessinait plus net à ses yeux, la fille des barons de Rochebrune sentait renaître son courage avec son indignation, à la seule prévision d'une insulte : chose à laquelle les femmes nobles ne sont pas habituées.

— Rochebrune ! Rochebrune !... je connais pourtant ce nom, murmura Bigot qui n'osait avancer d'un pas.

— Oh ! oui, monsieur l'intendant, vous le devez fort bien connaître, et si vous avez oublié les horribles circonstances qui s'y rattachent, quelques mots suffiront pour rafraîchir votre mémoire en éveillant vos remords !

« Vous souvenez-vous de ce vieillard qui vous apparut, il y a quatre ans, au milieu d'une brillante réunion et vous jeta sa malédiction d'honnête homme à la face ? Blanchi par les fatigues de la guerre aussi bien que par l'âge, blessé au service de la patrie, le noble invalide pouvait compter, n'est-ce pas, sur la demi-solde que la bonté des rois de France a su depuis longtemps assurer à nos braves.

« Il est vrai qu'on la lui accorda d'abord. Mais vos amis, qui n'ont pas plus de scrupule de voler le pain du pauvre que les deniers du roi, ne tardèrent pas à lui en refuser le paiement.

« Ce vieillard tomba bientôt dans la plus affreuse des misères, et lorsque, chassé par vos valets, il s'affaissa pour mourir sur le seuil de l'intendance, il y avait cinq jours qu'il n'avait pas mangé.

« Sa fille, enfant de treize ans, que l'on trouva gelée à moitié sur le cadavre, devina par la suite à quel prix cet homme sublime avait pu conserver la vie de son enfant.

« Ce vieillard, c'était mon père, M. de Rochebrune. »

Ces paroles, prononcées d'une voix forte et fière, vibrèrent vigoureusement aux oreilles de Bigot.

Elle était belle ainsi, la noble demoiselle ; belle de sa juste colère, de son courage et de ses dix-sept ans.

Le pur profil grec de son visage pâli par l'émotion, se détachait du ciel bleu comme la blanche figurine des camées antiques.

Le feu de la colère brûlait la prunelle de son œil noir. On aurait dit comme le rayonnement d'une de ces étoiles qui scintillaient au-dessus de sa tête dans l'azur du firmament.

Sa main gauche s'appuyait sur le cadre de la fenêtre et sa droite étendue menaçait Bigot.

Ainsi placée dans l'embrasure de la croisée où se jouaient, d'un côté la lumière diaphane de la lune, et de l'autre la faible lueur de la bougie dont la flamme dormait dans l'enfoncement de la chambre, la jeune fille semblait, grâce aux magiques effets du clair obscur, une blanche fée jetant un maléfice aux hommes avant de remonter au ciel.

Les souvenirs que Mlle de Rochebrune venait de réveiller, avaient profondément affecté Bigot.

Plusieurs fois sa main passa sur son front, comme pour en chasser les pénibles pensées que la rude apostrophe de Berthe y faisait éclore.

— Oh ! ce vieillard !... murmura-t-il, si je me le rappelle !... Il est souvent là devant mes yeux !...

« Le jour, je le revois... tel qu'il m'apparut le soir où son mauvais génie l'entraîna vers ma demeure... Je l'entends me menacer... Ses funestes prédictions retentissent encore à mon oreille... et parfois j'en suis tout effrayé... La nuit, son souvenir me harcèle jusque dans mes rêves... Penché sur mon chevet, son spectre revient pour me maudire encore... Et c'est sa fille !... O fatalité !

Un instant, il reporta sur Berthe son regard qu'il n'avait pu s'empêcher de baisser devant le grand air et le ton impérieux de la fille du dernier baron de Rochebrune.

La noble attitude de Berthe, mêlée au souvenir du père, acheva de la décontenancer.

Pâle, énévry, inquiet, il rétrograda vers la porte et sortit.

— Merci, mon Dieu ! Vous m'avez sauvée ! s'écria Berthe. Maintenant, donnez-moi la force de fuir. Mais où aller ? Si je ne me trompe pas, je dois être ici à Beaumanoir. Ce bois silencieux, le chemin que prenait l'intendant et sa suite, lorsque je les ai rencontrés, tout me l'indique. Que je puisse seulement trouver l'avenue et je gagne le chemin de Charlesbourg. Une fois là, je trouverai bien secours et protection. Mais passer seule, la nuit, dans ce grand bois !...

Cette idée la fit tressaillir.

Néanmoins, elle acheva de lier le drap à l'espagnolette, et le saisit résolument pour se laisser glisser jusqu'à terre, lorsqu'un bruit de ferrailles qui criaient sur des gonds rouillés lui fit jeter les yeux du côté du mur.

Une lourde grille pivota de gauche à droite à l'extérieur, sur l'un des cadres de la fenêtre.

Berthe étendit instinctivement ses deux mains pour la repousser.

Mais, mu par un ressort secret et puissant, le treillis de fer continua son inflexible mouvement de rotation.

Les doigts délicats de la jeune fille craquèrent à se rompre dans cette lutte impuissante de la beauté frêle contre la brutale matière.

Sur l'un des barreaux, une petite aspérité, aiguë comme la griffe d'un chat, déchira le fin tissu de sa main blanche d'où jaillit du sang.

Et lentement, lentement, mais avec cette force irrésistible du rouage d'une puissante machine, le grillage acheva son évolution et vint s'adapter hermétiquement aux rebords de la croisée.

Un son sec retentit, et lorsque Berthe affolée voulut ébranler les barreaux de sa prison, ils ne bougèrent pas plus que s'ils eussent été scellés dans la pierre.

Elle courut à l'autre fenêtre et n'y arriva que pour entendre le dernier craquement du ressort qui mordait le bord d'un semblable treillis de sa dent d'acier.

La suite au prochain numéro.

ENCLOS DE BOIS DE TOUTES SORTES.

15.000.000 pieds de Bois de qualités à cadrer dans tous les Marchés du monde...

JORDAN & BENARD.

382, Rue Craig, 19, Rue Notre-Dame et au grand Quai, en arrière de l'Eglise Bonsecours, Montréal.

VERITABLES MACHINES A COUDRE WHEELER & WILSON.

NOUVELLES MACHINES PERFECTIONNEES Au plus bas prix AUX CONDITIONS LES PLUS FACILES.

Chaque famille dans Montréal devrait avoir une de ces Machines. On s'en sert dans tous les Couvents et toutes les Supérieures les recommandant.

W. R. HIBBARD et CIE., Sous-Agent.

N. B.—On a besoin à cet établissement d'une couturière.—On lui enseignera le moulin à coudre.



CORPORATION DE MONTREAL. No. 54.

Règlement pour la Protection des Oiseaux Insectivores.

A une assemblée spéciale du Conseil de la Cité de Montréal, tenue dans l'Hôtel-de-Ville de la dite cité, ce VINGT-SIXIEME jour de MAI dans l'année de Notre-Seigneur mil huit cent soixante-et-onze...

Section 1.—Nulle personne ne tirera ou déchargera dans les limites de la Cité, aucun fusil, pistolet, fusil de chasse ou autre arme dont le canon est chargé de poudre à canon, de balle, de plomb de chasse, de lingot ou autre matière destructive ou substance explosive...

Section 2.—Nulle personne n'attrapera, blessera ou molestera en aucune manière, au moyen d'armes à feu, ou autres armes, ou avec des bâtons ou des pierres, ou par tout autre moyen quelconque, un oiseau insectivore ou quelconque oiseau de quelque genre ou qualité que ce soit...

Section 3.—Nulle personne, dans les limites de la dite Cité, n'enlèvera, prendra ou emportera les œufs d'aucun oiseau insectivore ou autre oiseau, ou aucun œuf ou œufs trouvés, ou étant, ou déposés dans quelque nid d'aucuns tels oiseaux, ou dérangera ou entravera en aucune manière quelque nid habité par tels oiseaux, ou enlèvera, déplacera ou emportera d'aucun tel nid, les petits d'aucun des dits oiseaux, ou les dérangera ou molestera en aucune manière.

Section 4.—Toute personne qui contreviendra à aucune des dispositions de ce Règlement, sera passible d'une amende n'excedant pas vingt-piastres et des frais de poursuite, et, à défaut de paiement immédiat de cette amende et des frais, d'un emprisonnement dans la prison commune n'excedant pas deux mois, le dit emprisonnement devant cesser sur paiement de la dite amende et des frais.

L.S. CHARLES J. COURSOL, Maire.

CHS. GLACKMEYER, Greffier de la Cité.

Avis aux Carrossiers et Selliers. RUBENSTEIN ET FRÈRES, ETABLIS EN 1864.

Plaques en Argent et en Cuivre, Et Manufacturiers de GARNITURES de VOITURES et de HARNAIS, 537 1/2, RUE CRAIG, MONTRÉAL.

On plaque avec soin les Voitures et les Sleighs, Les Numéros des Portes et des Banes d'Eglise, les Boutons des Sonnettes, et les Boutons des Portes, les Poignées des Portes, les Couplets, etc.

J. D. NORMANDIN, RELIEUR, REGLEUR ET MANUFACTURIER DE LIVRES BLANCS.

Ouvrages de luxe ainsi qu'ouvrages les plus communs, reliés à des prix très modérés. Les abonnés de L'Opinion Publique trouveront une bonne occasion de faire relier leur journal à bon marché.



AVIS AUX CONTRACTEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné, endossées "Soumissions pour Travaux au Coteau Landing" seront reçues à ce Bureau jusqu'au soir du VINGT de JUIN prochain...

F. BRAUN, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Ottawa, 31 Mai 1871.



DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et suscrites "Chaines et Piliers pour Guider" seront reçues à ce Bureau jusqu'à Samedi, le 17 de Juin prochain à Midi...

F. BRAUN, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Ottawa, le 22 Mai 1871.



DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et endossées "Soumission pour Travaux sur la Rivière St. Maurice" seront reçues à ce Bureau jusqu'à Samedi, le Dixième jour de Juin prochain...

F. BRAUN, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Ottawa, 24 Mai 1871.



AVIS.

ON peut se procurer des Billets directs pour le Fort Garry via Fort William, aux Stations du Chemin de Fer du Nord et sur les Steamers entre Collingwood et Fort William.

F. BRAUN, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Ottawa, le 20 Mai 1871.



CORPORATION DE MONTREAL. QUARTIERS EST ET CENTRE.

AVIS public est par le présent donné que les soussignés ont complété leurs Rôles de Cotisations dans les Quartiers Est et Centre, de cette ville: que les Copies des dits Rôles ont été confiées à l'un d'eux, à leur Bureau, en l'HOTEL-DE-VILLE...

JAMES C. BEERS, JEAN-BTE. ALLARD, WM. DOUGLAS, P. H. MORIN, DAVID BROWN, J. T. DILLON, COTISEURS.

HOTEL-DE-VILLE, Montréal, 29 Mai 1871.

AVIS.—Le soussigné informe le public qu'il a acquis de Joseph Dorion, Père, Huissier, de St. Augustin, comté des Deux-Montagnes, par acte enregistré au Bureau d'Enregistrement du dit comté, les immeubles y situés, ainsi que tous les meubles, animaux, agrès d'agriculture, etc., qui se trouvent sur les propriétés appartenant au dit Joseph Dorion...

L. N. DORION, Photographe.

O. DESMARAIS ET CIE., PHOTOGRAPHES.

COIN DES RUES CRAIG ET ST. LAURENT, MONTRÉAL.

On prend des photographies de toutes grandeurs. Photographies Encadrées à bon marché.



CORPORATION DE MONTREAL. No. 55.

Règlement pour empêcher de louer des Maisons pour des fins de prostitution.

A une assemblée spéciale du Conseil de la Cité de Montréal, tenue dans l'Hôtel-de-Ville de la dite Cité, ce VINGT-SIXIEME jour de MAI, dans l'année de Notre-Seigneur mil huit cent soixante-et-onze...

Section 1.—Nulle personne qui louera, sous-louera ou fera occuper ou laisser occuper sciemment toutes maisons, prémisses ou bâtisses quelconques dans la cité de Montréal, à ou par des personnes de mauvaise vie pour des objets de prostitution...

Section 2.—Nulle personne qui louera, sous-louera ou fera occuper ou laisser occuper sciemment toutes maisons, prémisses ou bâtisses quelconques dans la cité de Montréal, à ou par des personnes de mauvaise vie pour des objets de prostitution...

Section 3.—Nulle personne qui louera, sous-louera ou fera occuper ou laisser occuper sciemment toutes maisons, prémisses ou bâtisses quelconques dans la cité de Montréal, à ou par des personnes de mauvaise vie pour des objets de prostitution...

L.S. CHARLES J. COURSOL, Maire.

CHS. GLACKMEYER, Greffier de la Cité.

RÉFRIGÉRANTS PATENTÉS. DE \$8 A \$40.

Ces RÉFRIGÉRANTS ont plusieurs améliorations désirables qui ne peuvent être trouvées dans les autres, et comme nous avons employé les mêmes ouvriers pendant les dix dernières années, c'est une garantie de leur qualité.

POELES DE CUISINE. COUCHETTES EN FER. FONDs A RESORTS DE TACHER.

OBJETS EN ÉTAİN ET VERNISSÉ. POTS A THE ET CAFÉ AMÉLIORÉS, ETC., ETC., ETC.

Aussi, devant arriver dans quelques jours, un Stock considérable de COUCHETTES EN FER TRAVAILLÉ ANGLAIS.

MEILLEUR ET CIE., 526, Rue Craig.

USINES A MÉTAUX DE LA PUISSANCE. ÉTABLIE 1828. CHARLES GARTH ET CIE., PLOMBIERS, OUVRIERS EN APPAREILS A VAPEUR ET A GAZ.

FABRICANTS ET IMPORTATEURS DE CUIVRE A L'USAGE DES PLOMBIERS, DES MECANICIENS ET D'OUVRIERS EN APPAREILS A VAPEUR: USINE A CUIVRE ET A FER: APPAREILS A GAZ ET A VAPEUR, ETC., ETC., ETC.

Toutes sortes d'ouvrages pour Usines à Gaz, Établissements Hydroélectriques, Distilleries et Brasseries, Raffineries, Phares, etc., etc.

On entreprend de faire chauffer les Bâtimens publics et privés, les Usines, les Serres, etc., par le moyen de l'appareil à l'Eau Chaude Patenté de GARTH, l'appareil à Vapeur de Basse Pression de GOLD, avec les Derniers Perfectionnements, et par la Vapeur à Haute Pression en Tuyaux droits et repliés.

En vente aux plus bas prix, toutes sortes de Gase-liers, Tasseaux, Pendants, Abat-jours, etc., Tuyaux en Fer Travailés, avec appareils de Fer Malléable et Fondus pour l'Eau, la Vapeur ou le Gaz. Bureau et Usine, Nos. 536 à 542, Rue Craig.

LE SOUSSIGNE informe ses nombreux Pratiques et le Public en général qu'il a ouvert, au No. 933, Rue St. Laurent, un Magasin de Meubles des plus variés, et qu'il s'est assuré les services de Pierre Gosselin, le célèbre Polisseur et Varnisseur de Pianos, avantageusement connu à Montréal.

L. S. CREVIER, No. 933, Rue St. Laurent.

On échange et repare les Pianos et les Meubles.

Teinturerie Royale a la Vapeur, 706, RUE CRAIG, 706.

Les Soussignés informent le public qu'ils ont commencé les affaires à MONTRÉAL, et sont prêts à exécuter toute commande, telle que TEINDRE, ESTAMPER et NETTOYER. Le tout très-bien exécuté et au meilleur marché possible.

Section 1.—Nulle personne qui louera, sous-louera ou fera occuper ou laisser occuper sciemment toutes maisons, prémisses ou bâtisses quelconques dans la cité de Montréal, à ou par des personnes de mauvaise vie pour des objets de prostitution...

Section 2.—Nulle personne qui louera, sous-louera ou fera occuper ou laisser occuper sciemment toutes maisons, prémisses ou bâtisses quelconques dans la cité de Montréal, à ou par des personnes de mauvaise vie pour des objets de prostitution...

Section 3.—Nulle personne qui louera, sous-louera ou fera occuper ou laisser occuper sciemment toutes maisons, prémisses ou bâtisses quelconques dans la cité de Montréal, à ou par des personnes de mauvaise vie pour des objets de prostitution...

ENSEIGNE DU CADENAS D'OR. Poêles, Couteillerie, Glaciers, Corniches.

L. J. A. SURVEYER, 524, RUE CRAIG.



NE FAITES USAGE QUE DE L'EMPOIS DE GLENFIELD

Grandement employé dans la BUANDERIE ROYALE D'ANGLETERRE, Et dans celle de SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GENERAL DU CANADA.

POUDRE ALLEMANDE, SURNOMMÉE THE COOK'S FRIEND

ne failli jamais et vendue chez tous les Epiciers respectables.

LIBRAIRIE ET DÉPOT DE JOURNAUX. SENÉCAL & CIE., 495, Rue Craig.

A. BÉLANGER, EBÉNISTE.

Informe sa nombreuse clientèle et le public en général, qu'à partir du 23 Mars courant, il vendra un Stock de Banquette, consistant en Meubles de toute espèce, à quinze pour cent meilleur marché que n'importe quelle autre maison, et défie toute compétition pour le prix et la qualité.

A. BELANGER, 276, rue Notre-Dame, à l'enseigne de la Grosse Chaise Rouge, et quatre portes à l'Est de MM. H. et H. Merrill, Montréal.

G. T. DORION, HORLOGER ET BIJOUTIER, 86, Rue St. Laurent, MONTRÉAL.

THOMAS MUSSEN, Marchand en Gros et en Détail de SOIERIES et POPELINES IRLANDAISES, GANTS D'ALEXANDRE, et autres Fabricants de renom.

TAPIS ET PRELATS DE CHOIX, De Velours, Bruxelles ou Tapestry.

ORNEMENTS D'EGLISES, Tentures pour Salons, Franges en Soie, etc., 257 ET 259, RUE NOTRE-DAME, MONTRÉAL.

\$15,000 VALANT DE HARDES FAITES. CHEMISES, COLS, COLLETS, GANTS, CHAPEAUX ETC., ETC., etc.

Une grande variété de Draps Français, Anglais, Tweed et Casimir. Tout ordre sera exécuté avec goût et promptitude, à 20 pour cent au-dessous de la valeur ordinaire.

JAMES FYFE, FABRICANT DE BALANCES.

A remporté à l'Exposition de 1868, tenue à Montréal, une MÉDAILLE D'ARGENT de Premier Prix et Diplomat, à toujours en main un assortiment complet de BALANCES de toutes espèces.

L'ALMANACH AGRICOLE, COMMERCIAL ET HISTORIQUE DE J. B. ROLLAND ET FILS POUR 1871.

C'est l'Almanach le plus complet, et il contient une foule de renseignements utiles.—A vendre chez tous les Marchands.—Prix: 5 centimes.

NOUVEAUTÉ! CARTES JACQUES-CARTIER. Nous venons de recevoir un grand assortiment de Cartes à Jouer avec le portrait de Jacques-Cartier sur le dos, de différentes qualités, soit de \$1.20, \$1.75, \$2 et \$3 la douzaine.—En vente à la Librairie de J. B. ROLLAND ET FILS, Nos. 12 et 14, rue St. Vincent, Montréal.

LA PHARMACIE FRANCOISE (MÉDECIN-ACCOCHEUR.)

Le Dr. Gauthier traite les Maladies des femmes et des enfants, les Maladies de la peau et les Maladies des voies urinaires. Résidence privée, No. 235, Rue St. Laurent, près la Rue Ste. Catherine.

Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.